

LE COURRIER

L'ESSENTIEL, AUTREMENT.

VICTIMES DE L'AMIANTE

L'offensive d'Economiesuisse

7 L'action engagée par les milieux économiques est musclée. Dans une missive, ils enjoignent aux membres de la commission des affaires juridiques du National de refuser le projet du Conseil fédéral visant à allonger le délai de prescription de dix à trente ans pour les victimes de l'amiante qui veulent obtenir réparation. Explications et réactions.



Plusieurs associations avaient appelé à manifester, mardi 7 mai 2013 sur la place des Nations à Genève, afin de soutenir les victimes de l'amiante.

J.-C. BOTT / KEYSTONE

8 éditorial
BENITO PEREZ

LE FEU
À LA
MAISON
SUISSE?

Contrairement au mythe, le Suisse est le consommateur le plus endetté au monde¹. Certes, il est aussi le plus fortuné, ce qui compense quelque peu... pour autant qu'on parle du même Helvète! Moins médiatisées que les dettes publiques, ces créances privées font pourtant peser un risque fatal dans le château de cartes numérique qu'est devenue l'économie. Après des années de laisser-aller, le Conseil fédéral paraît en saisir enfin (un peu) l'enjeu.

Hier, l'exécutif a de nouveau fait sentir son inquiétude, en exigeant des banques qu'elles relèvent leur part de fonds propres sur les crédits hypothécaires, histoire de freiner leur ardeur à octroyer ce type de prêts. Car c'est bien dans ce secteur très spéculatif – et de plus en plus financiarisé, comme l'a démontré la crise US des subprimes – que les risques systémiques sont les plus grands. Le montant des hypothèques contractées en Suisse dépasse aujourd'hui le produit intérieur brut du pays. Va-t-on vers une crise financière à la sauce helvétique?

Ce n'est pas la première fois que Berne tente de freiner la fuite en avant immobilière. La décision annoncée hier renforce de fait l'une des dispositions du paquet anticyclique adopté en février 2013, afin d'empêcher la formation d'une «bulle spéculative» et de favoriser un atterrissage en douceur des prix de l'immobilier.

A l'époque déjà, les acteurs du marché avaient critiqué une mesure jugée trop interventionniste ou, a contrario, pas assez ciblée... D'autres décrétèrent les mesures trop tardives – et donc procycliques –, avec le risque de sur-ralentir inutilement un marché déjà en repli grâce à la sagesse bien connue de la main invisible.

Or, force est de constater que les prix de l'immobilier n'ont cessé depuis lors de grimper.

Hier, l'Association suisse des banquiers a pourtant remis la compresse. Pas question de freiner la bonne marche des affaires! Avec cette pénurie de logements qui assure de si belles marges, un argent bon marché qui coule à flots des banques centrales et cette Europe, déprimée, qui voit dans la Suisse une opportunité d'investissement, ce serait comme changer de l'or en plomb!

Aveuglement? Les plus pessimistes y verront la volonté cynique de gonfler au maximum les recettes avant d'orchestrer, en leur faveur, l'inévitable explosion de la bulle spéculative – déjà bien gonflée, selon certains analystes. Les optimistes préféreront penser qu'un léger ralentissement conjoncturel point, et que, grâce aux mesures prises, la bulle n'a pas eu le temps de se former.

Dans un scénario comme dans l'autre, le locataire aura été plumé puisque, après avoir vu son loyer boosté par la spéculation, il pourrait bien le voir augmenter légalement par la hausse des taux hypothécaires. Le Conseil fédéral le sait également. Mais ça, il s'en fiche éperdument.

¹Selon le «Global Wealth Report» d'Allianz.

12 La onzième édition d'**Electron**, l'un des plus importants festivals de Suisse consacrés aux musiques électroniques, se profile à Genève. Mise en bouche.

5 GENÈVE Une sixième semaine de vacances. C'est ce que s'octroyaient des membres de la direction des TPG pour compenser leurs heures supplémentaires. La **Cour des comptes** pointe des pratiques confuses et disparates.



REGARD DIRECT

PREMIER
CHŒUR DE
FEMMES À
CANTERBURY

Cathédrale de Canterbury, Angleterre, 22 janvier 2014. Les membres d'un chœur de femmes prennent place dans la salle de chant de la cathédrale de Canterbury. Ces jeunes choristes en soutanes violettes répètent en vue de leur première apparition publique à l'office du soir de samedi. Rompant avec neuf cents ans de tradition exclusivement réservés aux chœurs d'hommes, l'archevêché de Canterbury a créé sa première chorale féminine, formée de vingt adolescentes. Canterbury n'est pas la première cathédrale britannique à mettre en place un chœur de femmes, mais en tant qu'église-mère de la communauté anglicane (80 millions de fidèles dans le monde), son orientation prend une résonance particulière. Alors que, dans ses rangs, le principe de l'ordination des femmes évêques, approuvé en novembre dernier, doit encore passer plusieurs étapes décisives pour être entériné.

CO/KEYSTONE-ALASTAIR GRANT



VERTS DE RAGE

Ça grenouille sec chez les Vert' Lib, si l'on en croit *La Tribune*. Sa section genevoise serait dans la tourmente depuis le départ de cinq de ses membres. Rassurons-nous: les six restants se disent déterminés à poursuivre le combat. BPZ

LE THÉORÈME
DE LA SARDINE

D'immenses tours qualifiées de «clapiers», de malheureux locaux entassés comme des sardines en boîte, les affiches contre la «surdensification» ont de quoi rendre claustro. Mais d'ici à faire croire qu'il y a plus d'espace dans une villa que dans un immeuble de huit étages... BPZ

SOYONS RAISONNABLES

En face, on ne manque pas d'air non plus. «Notre sol est trop rare pour être gaspillé», clament les milieux immobiliers, qui appellent à son «utilisation rationnelle». Sinon où mettrons-nous nos bureaux vides et nos zones villas, en effet. BPZ

SALUT VIEILLE BRANCHE

Le conseiller municipal en Ville de Genève Jean-Philippe Haas estime normal de démanteler les jeux de Baby Plage. «Les arbres souffrent, je peux vous le dire», a lancé le baron perché du MCG. Sans langue de bois. RA

DU SANG!

Saika Wenger (Ensemble à Gauche) juge le projet de pouvoir expulser les conseillers municipaux perturbateurs digne de la Corée du Nord. Elle a prévenu qu'elle ne se laisserait pas faire si un président avait un jour la mauvaise idée

de vouloir la virer *manu militari*. «On aimerait bien voir ça», a ricané quelqu'un sur les bancs d'en face. Nous aussi, on aimerait bien. RA

PROPAGANDE

A l'heure des questions orales, une élue verte a demandé à sa magistrate verte ce qu'elle pensait de la votation cantonale sur les crèches. A peine téléphoné comme question. RA

BLA BLA

Ceux qui disent que le président du Municipal est un peu mou du genou avec les perturbateurs en sont pour leur frais. Pascal Rubeli a remis en place Esther Alder qui prenait beaucoup de temps pour dire tout le mal qu'elle pense de la loi sur les crèches. Dommage qu'il l'ait rappelée à l'ordre seulement après son discours fleuve. RA

DÉJÀ LES MUNICIPALES
DE 2015?

Esther Alder et Rémy Pagani ont trouvé une nouvelle stratégie pour séduire l'électorat senior. Ils ont un nouveau look qui les vieillit un peu. RA

LA MÉMOIRE COURTE

Céline Amaudruz défendait, contre le mot d'ordre de son parti, le droit à l'avortement (et à son remboursement) le 14 janvier dernier à Infrarouge. Pas de malaise pour la Genevoise, qui affirme tout haut que «l'UDC est un parti démocratique et il n'empêche pas ses membres de donner leur avis». Sauf quand on s'appelle Eveline Widmer-Schlumpf, auquel cas on finit excommuniée. VGR

C'EST L'AMÉRIQUE!

Le capital européen frappe à la porte

PAR
HERVÉ
DO ALTO*

Il paraît loin, le temps où, en décembre 2005, à l'occasion d'un Sommet des Amériques à Mar del Plata (Argentine), Hugo Chávez invitait les dignitaires étasuniens à remiser leur projet de Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA, ALCA en espagnol) au plus profond de leur intimité, en faisant reprendre à tout un stade rempli de militants altermondialistes la consigne «ALCA, ¡al carajo!»... Le «tournant à gauche» alors incarné par les modérés Lula da Silva au Brésil, Néstor Kirchner en Argentine et Tabaré Vázquez en Uruguay débouchait sur la constitution d'un bloc politique s'opposant frontalement aux velléités de George W. Bush de faire de la région une arrière-cour commerciale. Le néolibéralisme en Amérique latine, c'était de l'histoire ancienne!

Si les relations entre les Etats-Unis et leurs «turbulents» voisins se sont bel et bien rafraîchies depuis ce bel été argentin, contraignant Washington à devoir se contenter d'une poignée d'accords bilatéraux avec ses plus fidèles alliés tels que la Colombie ou le Pérou, c'était sans compter sur les aspirations de l'Union européenne à prendre une place laissée vacante de «partenaire économique privilégié». Les multiples approches réalisées par Bruxelles ont d'ores et déjà porté quelques fruits: l'année 2013 a ainsi permis de sceller ou de rendre effectifs six nouveaux traités de libre-échange avec la Colombie, le Pérou, le Costa Rica, le Honduras, le Nicaragua et Panama – ceux-ci s'ajoutant aux accords déjà en vigueur avec le Mexique (2000) et le Chili (2003). L'UE pourrait prochainement voir son accès aux marchés latino-américains considé-

ablement étendu si les négociations relatives à deux autres accords venaient à aboutir: le premier, actuellement, avec l'Equateur, et le second, prochainement, avec le Mercosur, bloc commercial comprenant le Brésil, l'Argentine, l'Uruguay, le Paraguay et le Venezuela.

La simple tenue de ces négociations est révélatrice des freins que connaissent les processus d'intégration régionale. Ainsi, si l'Amérique du Sud a connu d'importantes avancées sur le plan politique, avec la consolidation de l'Union des nations sud-américaines (UNASUR), elle apparaît au contraire éclatée et vulnérable sur le plan économique. Les ardeurs libérales du Pérou et de la Colombie ont de fait empêché toute possibilité pour la Communauté andine des nations (CAN – Bolivie, Pérou, Equateur, Colombie) d'agir de façon concertée, ce qui explique que l'Equateur se retrouve seul à négocier aujourd'hui face à l'UE. L'unité du Mercosur, elle, n'est que de façade: le Venezuela ne souscrirait pas a priori à un traité, et l'Argentine, dont les orientations économiques récentes penchent très nettement vers un vigoureux protectionnisme, ralentit les négociations au point d'agacer les autres Etats membres comme le Brésil.

Des choix économiques de plus
en plus conservateurs

L'ouverture de ces négociations montre également combien la période de flottement que semblent traverser les processus de transformation sociale en Amérique latine tend à se traduire par des choix économiques de plus en plus conservateurs de la part des gouvernements. L'incertitude politique liée à des échéances électorales imminentes dans de nombreux pays en 2014, la disparition d'un Chávez hyperactif sur la scène

régionale, ou encore les options délibérément productivistes en matière économique constituent autant de facteurs qui expliquent cette propension des dirigeants sud-américains à vouloir obtenir de tels accords, qui semblent potentiellement profitables à court comme à long terme.

Reste que la question posée par ces traités de libre-échange, qu'ils soient scellés avec les Etats-Unis ou avec l'Union européenne, demeure inchangée depuis des années: profitables, certes, mais à qui? Ces négociations sont généralement ardemment désirées par les lobbys économiques des deux rives, qui espèrent chacun pouvoir obtenir de nouveaux marchés à moindres frais, qu'il s'agisse de l'agrobusiness équatorien et des industries brésiliennes d'un côté, ou de l'autre, d'un capital européen qui représente déjà 43% des investissements directs à l'étranger dans la zone Mercosur. Les populations, elles, peuvent voir le bilan tiré des traités existants pour comprendre ce qui les attend: au Mexique, par exemple, vingt ans de libre-échange avec Washington et Bruxelles ont abouti à une contraction du tissu économique sur les activités destinées à l'exportation, une hausse mécanique d'importations de produits transformés, et une incapacité à faire face à la concurrence dans certains secteurs, telle l'agriculture, où les subventions à la production subsistent. Au-

tant de conséquences qui, en interne, ont pu avoir un impact dramatique sur les productions nationales, dans le domaine de l'agriculture comme de l'industrie. Bref, de quoi espérer que les gouvernements sud-américains finiront par refuser ce qui demeure un marché de dupes préjudiciable aux peuples. Même sans accent yankee, le grand capital, ça reste le grand capital!

* Enseignant-chercheur à l'Université de Nice Sophia Antipolis.



ICÔNES Pourquoi l'étudiant Cohn-Bendit, l'ouvrier électricien Walesa ou encore la militante féministe Karman sont-ils devenus des leaders de révoltes populaires? Décryptage.

Comment naissent les héros des révoltes



Dany le Rouge, alias Daniel Cohn-Bendit, Lech Walesa et Tawakkul Karman: trois figures emblématiques pour incarner la révolte. «LA REVUE MONDIALE 1968», ED. WELTRUNDSCHAU/«LECH WALESA», ED. CANA/KEYSTONE/DR

PASCAL FLEURY



Ils n'étaient qu'étudiants, ouvriers, chômeurs, syndicalistes ou militants politiques. Du jour au lendemain, ces citoyens de la base se sont retrouvés à la tête d'immenses soulèvements populaires et de vastes mouvements de grève. Comment ces simples individus sont-ils devenus les leaders de grandes révoltes, les héros de toute une opposition?

Pour tenter de comprendre pareil phénomène, qui semble tout aussi imprévisible que la naissance même des révoltes (lire ci-contre), un retour sur plusieurs icônes marquantes de notre histoire contemporaine s'impose. Trois exemples, très différents selon leur contexte, permettent de dégager plusieurs caractéristiques constantes chez ces meneurs emblématiques: une compréhension aiguë des revendications du peuple, une capacité de formulation des problèmes, un grand sens de l'anticipation, des qualités d'orateur, une belle vivacité d'esprit, de la force de persuasion, beaucoup de charisme, du courage... et une certaine connivence avec les médias. Portraits croisés.

DANY LE ROUGE Lorsque le jeune Allemand Daniel Cohn-Bendit débarque à Paris pour faire des études, nul ne peut présager de son avenir de leader de Mai 68. Orphelin de parents juifs, né en France en 1945 mais déraciné dès l'adolescence vers l'Allemagne, il a passé son bac dans un internat au sud de Francfort. Bon élève, il est remarqué pour son «entrain, son habileté et son sens des responsabilités» dans la troupe de théâtre scolaire.

À l'internat, Cohn-Bendit s'intéresse déjà à la politique: il préside par deux fois le parlement des élèves. A Paris, inscrit en sociologie à l'Université Nanterre, il se fait des copains anarchistes et adhère à l'Union nationale des étudiants de France.

Son professeur Alain Touraine le qualifie de «pondéré et modéré», mais l'étudiant ne craint pas la provocation, tenant tête au ministre de la Jeunesse et des sports lors d'une inauguration au campus.

Quand les étudiants prennent d'assaut la salle du Conseil de l'université, à la suite de l'arrestation de six militants opposés à la guerre du Vietnam, le rouquin est de la partie, organisant même le ravitaillement. Il donne aussi des interviews: il dénonce «une université technocratique qui prépare les étudiants à devenir les futurs cadres exploités de la société». Le 3 mai, la Sorbonne est fermée et encerclée par la police. Dany est embarqué pour une nuit avec d'autres meneurs. De retour au Quartier latin, il se met à galvaniser les foules, mégaphone en main, tantôt agitateur, tantôt modérateur. Mais dès la grande manifestation du 13 mai, les syndicats, communistes et gauchistes prennent le relais du mouvement étudiant.

«Paris-Match» met même une voiture à disposition de Dany la Star

Dany le Rouge décide alors de se rendre à Berlin, où l'invitent les étudiants allemands. «Paris-Match» lui met même une voiture à disposition en échange de reportages. La France en profite pour se débarrasser de l'agitateur. Interdit de séjour, il se teint les cheveux pour retourner à la Sorbonne. Il est ovationné mais ne réussit plus à relancer le mouvement. «En fait, je ne savais plus quoi dire», avouera-t-il en 1975 dans «Le Grand Bazar» (Ed. Belfond). En juin, Dany la Star s'exile. «Traumatisante sur le coup, son expulsion de France se révèle une chance à longue vue. Dans l'imaginaire collectif, le rouquin est resté associé aux côtés joyeux de 68, pas au reflux du mouvement», commente la journaliste Lorraine Millot, dans l'ouvrage

«Daniel Cohn-Bendit» (Ed. Milan). Le retour sur terre s'avère tout de même difficile pour le jeune agitateur entré dans les livres d'histoire à 23 ans. Plus tard, il militera sous la bannière verte, devenant maire adjoint de Francfort et, jusqu'à aujourd'hui, député européen.

LECH WALESA L'ouvrier électricien des chantiers navals Lénine, à Gdansk en Pologne, était au chômage depuis quatre ans lorsqu'en août 1980, il saute les grilles de l'entreprise pour rejoindre ses anciens camarades en grève. Le petit moustachu n'est en fait pas un «bleu» du combat syndical. Son «étincelle de révolte» a jailli en lui en 1968 déjà, lorsqu'il découvre «les mauvais traitements que subissait la classe ouvrière», raconte-t-il dans «Le chemin de la vérité» (Ed. L'Archipel, 2010). Enfant de la guerre et des «années noires» du stalinisme, il est au premier rang du soulèvement ouvrier contre le pouvoir de Wladyslaw Gomulka, en 1970. Une révolte balayée par une répression sanglante.

Plusieurs fois licencié en raison de ses activités syndicales, le père de famille, qui a déjà cinq enfants au début de l'«Été polonais», vit d'expédients ainsi que de l'aide du curé et d'amis. «Une vie courageuse qui en impose par son authenticité, et un charisme personnel étonnant: c'est pour cela que Lech Walesa est choisi comme leader, le 14 août, par ses camarades. Jamais il ne cache ce qu'il pense, il affirme bien haut ses convictions», observe le journaliste Jean Offredo dans la biographie «Lech Walesa ou l'Été polonais» (Ed. Cana, 1981).

Les grévistes des chantiers navals obtiennent rapidement gain de cause, mais la situation des ouvriers reste dramatique à travers le pays. Depuis l'annonce de la hausse du prix de la viande, en juillet, les foyers de grève ne cessent de se multiplier. Lech Walesa lance alors une idée qui va changer l'histoire: «Il faut accepter le com-

promis, même s'il n'est pas fameux; mais nous n'avons pas le droit de lâcher les autres: nous devons continuer la grève par solidarité jusqu'à la victoire de tous!» Résultat, le 31 août, le petit électricien signe avec le gouvernement les Accords de Gdansk. Et le lendemain, il lance Solidarnosc. Prix Nobel de la paix en 1983, Lech Walesa a été élu président de la Pologne en 1990. Il conserve aujourd'hui encore une renommée internationale.

TAWAKKUL KARMAN On l'a découverte en Occident grâce au Prix Nobel de la paix qu'elle a partagé en 2011 avec deux femmes du Liberia. La jeune Yéménite de 34 ans Tawakkul Karman est devenue la «Mère de la révolution» qui s'est déclenchée au Yémen en février 2011, dans la mouvance du Printemps arabe. Cette mère de famille avait commencé son combat pour la liberté de pensée et d'expression en 2005, en créant le groupe de défense des droits humains «Femmes journalistes sans chaînes». Elle avait alors mené des manifestations et des sit-in, subissant les insultes, les menaces et les arrestations. Membre de la principale formation d'opposition, le parti islamiste al-Islah, elle s'est peu à peu profilée comme figure de proue du féminisme et de la jeunesse, dans ce pays où les filles doivent souvent quitter prématurément l'école pour se marier.

Lorsque les femmes sont descendues dans la rue pour réclamer leurs droits en plus du départ du dictateur Ali Abdallah Saleh, l'activiste est vite devenue l'icône de la révolte, appréciée des foules et mise en lumière par les médias. Le président est tombé en février 2012. Depuis, Tawakkul Karman collabore à la mise en place d'une nouvelle Constitution en vue de la tenue d'élections générales. Un défi immense, dans un pays régulièrement secoué par les attentats et les combats tribaux. I

LES ROUAGES DES RÉVOLTES

Phénomènes universels, les révoltes fonctionnent généralement selon un même mécanisme, quels que soient le pays, le régime et l'époque où elles se produisent. Pour en faire la démonstration, le réalisateur Cédric Tourbe a démantelé les rouages de cinq soulèvements – Mai 1968, Iran (1979), Pologne (1980), Tian'anmen (1989) et le Printemps arabe en Tunisie (2010) – dans le documentaire «Révolte» en quatre volets, à voir les 26 janvier et 2 février sur RTS 2.

L'analyse comparée révèle que même dans des contextes différents, les révoltes obéissent à des lois similaires: leur naissance est imprévisible, leur extension incontrôlable et leur action irréversible. Faisant tomber tous les repères, elles apparaissent comme l'un des grands moteurs de l'histoire. PFY

SEMAINE PROCHAINE

LA RÉVOLTE (2)

Suite de notre dossier sur la révolte et ses mécanismes, un phénomène universel mais également suisse...

Histoire vivante
Du lundi au vendredi de 20 à 21h

deux
Radio Télévision Suisse

Dimanche 21 h 00
Lundi 23 h 15



L'homme de Tian'anmen, ici dans la version signée par Jeff Widener. Un cliché qui résume à lui seul tout le Printemps de Pékin. KEYSTONE

L'impact de l'homme de Tian'anmen

L'image emblématique a fait le tour du monde, et pourtant l'homme de la place Tian'anmen, à Pékin, est resté un inconnu. Surnommé «Tank man», ce manifestant en chemise blanche avait bloqué une colonne de chars de l'Armée populaire de Chine, le 5 juin 1989, sur l'avenue de la Longue Paix qui borde la place. Son geste de défi n'avait duré que cinq minutes. Seul au milieu de la chaussée, l'homme avait forcé le char à s'arrêter et était monté un instant sur l'engin pour parler avec l'équipage. La scène a eu

lieu juste après la sanglante répression du Printemps de Pékin. Elle a été photographiée simultanément par quatre reporters de presse, depuis les balcons de l'hôtel Beijing.

Ce courage a été vu comme le symbole de l'opposition pacifique des étudiants, qui venaient d'être chassés de la place après avoir manifesté et fait la grève de la faim pendant plusieurs semaines. Pour la dissidente Chai Ling, l'un des leaders cité dans «L'homme de la place Tian'anmen»

d'Adrien Gombeaud (Seuil, 2009), «aucune image n'a capturé avec tant d'acuité l'esprit de notre mouvement. Qu'importe le nom derrière la silhouette. Qu'importe son âge et son sexe. Cette photo nous représente tous, avec nos mains nues et notre sincérité, notre résolution et notre pacifisme.»

L'homme au tank n'a jamais été vraiment identifié, et son destin reste inconnu. Mais il a suffi d'un cliché médiatisé pour qu'il devienne l'icône de toute une révolte. PFY



ARTS GRAPHIQUES

Le pôle imprimerie de la Famille Sandoz entre dans le capital d'IRL Plus

L'imprimerie IRL Plus à Renens décroche un nouveau partenaire. La holding SFF Arts Graphiques (SFFAG), soit le pôle imprimerie de la Fondation Famille Sandoz, entre dans le capital de la société sauvée en 2012. Aucune modification des effectifs n'est prévue, indiquent jeudi les entreprises. Michel Berny, actuel administrateur-délégué d'IRL Plus, devient directeur général de la holding. Celle-ci comprend désormais six unités: PCL Presses centrales, Entreprises d'arts graphiques Jean Genoud, M+S Reliure, Imprimerie Cornaz, Musumeci S.p.A et IRL Plus.

Le chiffre d'affaires de l'ensemble atteint 70 millions de francs, pour deux cent septante employés, précise Olivier Verrey, président de SFF Arts Graphiques S.A. Un tel partenariat permet d'éviter «une bagarre générale, avec beaucoup de sang, sans solution, le tout au profit de concurrents étrangers», commente le responsable qui ne chiffre pas l'entrée au capital. Avec cette réunion de compétences, «on a de quoi vraiment bien faire» dans un contexte «difficile». Les prix

sont certes plus bas à l'étranger, mais l'offre locale a une qualité élevée, voire unique, souligne Olivier Verrey.

Aucune place de travail n'est remise en cause, souligne le communiqué des deux sociétés. Les six entités gardent non seulement leurs marques connues et ancrées dans le patrimoine romand, mais également les collaborateurs sous contrat.

Menacées de fermeture en été 2012 après le retrait de Swissprinters, les Imprimeries Réunies Lausanne (IRL) sont devenues les IRL Plus. L'entreprise avait été reprise avec l'appui du canton de Vaud et de Renens. Une septantaine d'emplois sur cent vingt-six avait été sauvée.

Dans un communiqué, le Conseil d'Etat vaudois s'est réjoui du partenariat conclu et de la volonté de maintenir une production industrielle locale. Il annonce du même coup que son intervention dans ce dossier est terminée. Il avait accordé à l'époque un cautionnement d'un million de francs. ATS

«Les activités de l'OSEO Vaud ont triplé en moins de dix ans»

INSERTION • A la tête de l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière depuis 2005, Joël Gavin se retire alors que le futur centre de formation est sur les rails.



Joël Gavin: «Nous avons dû nous professionnaliser et passer à une logique de 'new public management', tout en gardant nos valeurs de gauche, notre ADN.» J.-B. SIEBER

EN BREF

MÉDIAS

Tamedia licencie onze personnes dans la logistique

Tamedia Publications Romandes licencie onze personnes dans son secteur logistique. Dès le 1^{er} mai, Naville reprendra la distribution de journaux à Genève, indiquait hier le groupe. Naville, à travers son sous-traitant, «favorisera» l'engagement de ces collaborateurs, affirme le communiqué. Tamedia ne précise pas à quelles conditions les employés pourraient être engagés. La baisse ces dernières années de l'activité du secteur livraison et distribution de journaux explique la décision. A Genève, la volonté est d'éviter des doublons dans le transport. En outre, le travail du service «poids lourds» de Tamedia sera externalisé et confié à l'entreprise Morand à Ecublens. Cinq chauffeurs se verront proposer une offre par Morand ou une retraite anticipée. Tamedia affirme qu'il mettra en place un plan social pour tous les collaborateurs concernés. Naville appartient au groupe LS Distribution Suisse qui dépend à 65% de Lagardère Service et à 35% du groupe Tamedia. ATS

CHUV ET HUG

Nouvelles collaborations en vue

La collaboration entre les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) et le CHUV ne devrait pas s'arrêter au domaine de la cardiologie pédiatrique. «D'autres accords sont en vue en neurochirurgie, oncologie et pédiatrie» a indiqué mercredi le directeur général des HUG Bertrand Levrat, dans une interview accordée à la Tribune de Genève. «Parfois nous sommes en concurrence, parfois en collaboration» a poursuivi M.Levrat. Pour le directeur général des HUG, l'important à l'heure actuelle est de passer d'une logique de site, autour du médecin, à une logique de réseaux plaçant le patient au centre. ATS

PUBLICITÉ



Souhaitez-vous contribuer à la promotion du Courrier dans le canton de Vaud ?

Nous vous invitons à une soirée d'échanges à Lausanne.

Lundi 27 janvier à 19h

Restaurant «Le Milan»
Bd de Grancy 54 - 1^{er} étage

PROPOS RECUEILLIS PAR
SOPHIE DUPONT

Directeur de la section vaudoise de l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière (OSEO Vaud) depuis 2005, Joël Gavin a annoncé son départ pour juillet prochain. Une nouvelle qui tombe au moment où l'association débute la construction de son propre centre de formation et d'insertion socioprofessionnelle à Vevey, d'un budget de 5,2 millions de francs pour 2015. Joël Gavin, 44 ans, revient pour Le Courrier sur neuf années dédiées à l'insertion.

Pourquoi ce départ?

Joël Gavin: Après avoir vécu OSEO pas loin de vingt-quatre heures sur vingt-quatre, j'ai besoin de me mettre en jachère. Très militant, je suis aussi un routard et projette de repartir une année en Asie avec ma famille. Je pars avec un projet inachevé, la construction du centre de formation, mais mon engagement moral, c'est qu'il soit viable économiquement. J'ai le sentiment d'avoir fait le maximum et j'en suis fier.

Quel est votre bilan?

L'OSEO Vaud a triplé ses activités en moins de dix ans. De deux bureaux à Vevey et à Morges, l'association est passée à six centres d'insertion

(dont Lausanne, Nyon, Rolle et Yverdon). Quand Pierre-Yves Maillard est arrivé au Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) en 2004, le budget dévolu aux mesures d'insertion de personnes à l'aide sociale est passé de 1 million à 33 millions de francs aujourd'hui. Nous en avons bénéficié. Le service de prévoyance et d'aide sociales finance aujourd'hui 49% des activités de l'OSEO Vaud. Alors que nos ateliers étaient auparavant à la limite de l'atelier protégé, nos entreprises actuelles – nettoyage, paysagisme, bâtiment – travaillent aux prix du marché.

L'OSEO Vaud a vingt-deux ans, comment le chômage a-t-il évolué?

Dans les années 1990, on pensait que le chômage était lié à la conjoncture. Le taux de chômage est passé de moins de 1% à 8%. Avec les nouvelles exigences de performance de l'économie, le chômage conjoncturel a fait place à un chômage structurel, puis d'exclusion. Une partie des gens sont partis à l'assurance-invalidité (AI), une autre à l'aide sociale. La cinquième révision de l'AI, même si elle est choquante à bien des égards, a eu pour effet de donner la primeur à la réinsertion. L'OSEO et d'autres associations

ont mis en place des prestations, notamment des mesures d'insertion précoce.

En même temps, l'arc lémanique a vu une forte croissance.

Cela n'a que peu ou pas profité aux demandeurs d'emploi locaux. Ce sont les travailleurs qualifiés expatriés qui en ont surtout tiré parti. Vaud, Genève et Neuchâtel sont toujours les cantons les plus touchés par le chômage. Les gens aspirent à travailler. Le problème, c'est l'inadéquation entre l'offre et la demande, qui met en exergue le manque de formation. On peut se gargariser d'un taux de chômage faible, tout en jouant sur ce taux en diminuant le droit au chômage. Nous constatons alors un transfert sur l'aide sociale, comme lors de la quatrième révision de la loi sur l'assurance-chômage en 2010. Alors qu'on comptait 1800 jeunes de 18 à 25 ans à l'aide sociale en 2006, ils sont plus de 3000 aujourd'hui.

Le profil du chômage et de l'exclusion se diversifie-t-il?

Des nouvelles professions sont touchées, comme les gestionnaires de fortune, qui tombent de haut. A 15 ans ou 60 ans, qualifié ou pas, il faut apprendre à se vendre. Le chômage ronge l'estime de soi et les

suspensions de faiblesse et d'abus sont récurrentes. Même si aujourd'hui, on ne trouve pas une seule famille en Suisse qui n'ait pas été touchée par le chômage, contrairement aux années 1990.

Quelle est la frange de la population la plus touchée?

Personne n'est préservé. Mais les familles monoparentales ont davantage de risques de se trouver dans une spirale de l'exclusion. Comme il manque des places de garde, c'est le serpent qui se mord la queue. Des personnes aptes au placement ne trouvent pas d'emploi parce qu'elles n'ont pas de solution de garde.

Quels seront les défis de votre successeur?

En premier lieu, ce sera le projet de construction du centre de formation et d'insertion. Le challenge est de trouver encore 580 000 francs, d'où un appel à des donateurs privés. D'autre part, nous avons connu une croissance importante ces dernières années, mais nous ne savons pas ce qui nous attend. La politique sociale peut changer, avec le risque qu'on nous dise que nos mesures coûtent cher et sont inefficaces. D'où un devoir de performance et d'innovation. I

REPÈRES

• L'Œuvre suisse d'entraide ouvrière est créée en 1936 par le Parti socialiste et l'Union syndicale, avec l'objectif d'aider les victimes du franquisme.

• En 1992 s'ouvre la première antenne dédiée au travail en Suisse, à Vevey. La ville est alors touchée de plein fouet par le chômage à la suite de la fermeture des ateliers de construction mécanique et à une vague de licenciements.

• En 2005, l'OSEO se sépare en dix entités régionales indépendantes actives dans l'insertion et une entité nationale qui deviendra Solidar Suisse, active dans la coopération au développement.

• Pour un budget de 11 millions de francs et plus de 100 employés, l'OSEO Vaud prend aujourd'hui en charge 1200 personnes dans ses entreprises sociales d'insertion et centres de formation et d'insertion. SDT

Concurrence sur le marché de l'insertion

Vous dénoncez un «business de l'insertion». Qu'entendez-vous par là?

Le canton compte un budget de 150 millions de francs pour l'insertion. Les associations sont en concurrence pour décrocher des mandats, entre elles, mais également avec des acteurs privés à but lucratif. Nous avons dû nous professionnaliser, et passer à une logique de «new public management» tout en gardant nos valeurs de gauche, notre ADN.

L'OSEO Vaud collabore avec le privé, comme le Crédit Suisse, qui a investi 30 millions de francs dans l'insertion des jeunes qualifiés.

Nous nous sommes posé la question: pouvons-nous mener des programmes financés par une entreprise qui représente l'ultralibéralisme, le rendement à tout prix? Nous avons décidé de le faire parce que l'Etat s'était désengagé à la suite de la révision de l'assurance-chômage. Et nous collaborons avec plus de cinq cents entreprises pour y insérer des participants à nos programmes. Après une période où les personnes les moins rentables étaient exclues du marché du travail, une responsabilité sociale des entreprises émerge à nouveau sous une nouvelle forme, dans des rapports marchands, gagnants-gagnants. PROPOS RECUEILLIS PAR SDT

La confusion règne aux TPG sur les congés de la direction

COUR DES COMPTES • Des membres de la direction générale des TPG s'accordaient des semaines de vacances supplémentaires depuis des années.

ERIC LECOULTRE

«L'opacité du système laissait la place aux préférences individuelles, mais ça ne veut pas dire que les directeurs avaient la volonté de trauder.» Les mots du président de la Cour des comptes, François Psychère, traduisent bien le flou qui a longtemps régné au sein de la direction générale des Transports publics genevois (TPG). Hier matin, le magistrat a présenté un rapport épinglant la régie publique sur l'organisation du temps de travail au sommet de son administration. Les conclusions décrivent un cadre réglementaire peu clair, ainsi que des pratiques confuses et disparates.

Souhaité l'automne dernier par le Conseil d'Etat, ce rapport répond à des soupçons d'abus concernant les congés des huit membres de la direction. La Cour a étudié leurs horaires au cours des cinq dernières années. Si quelques dysfonctionnements ont été identifiés, l'enquête n'a pas permis de définir si les dirigeants ont perçu des avantages induits ou si leur pratique a induit des coûts supplémentaires pour les TPG. Au final, pas de grande révélation. «Les enjeux de cet audit ne sont pas financiers, souligne François Psychère. Le risque pour les TPG serait que leur image soit entachée par des soupçons qui prennent de l'ampleur.»

Système de timbrage obsolète

Il est tout d'abord apparu que sept membres sur les huit de la direction s'octroyaient une sixième semaine de vacances en plus par année, dans le but de compenser les nombreuses heures supplémentaires effectuées. Une pratique en place depuis plus de vingt ans, bien qu'elle soit non conforme au statut du personnel et à leur contrat de travail.

Deux dirigeants ont également capitalisé respectivement vingt-cinq et quarante jours de congé non utilisés dans leur «compte épargne-retraite», afin d'en profiter à la fin de leur carrière et de prendre une retraite précoce. Là encore, leur situation n'est pas en

accord avec le Code des obligations qui impose de ne pas pouvoir conserver des jours de congé plus de cinq ans.

Le système de timbrage pour la comptabilisation informatique des heures de travail de la direction a été qualifié «d'obsolète». Une pratique mise en place pour les cadres et les employés de l'administration qui ne convient pas aux membres de la direction, dont les horaires sont irréguliers et pas toujours effectués au sein des locaux des TPG. Aucun directeur ne comptabilisait ses heures de manière uniforme. Pourtant, le timbrage leur a permis de s'accorder davantage de congés, prétextant une fois de plus la compensation des heures supplémentaires enregistrées.

«Une pratique aberrante»

La Cour des comptes a adressé cinq recommandations au conseil d'administration des TPG qui les a toutes acceptées. Il en a par ailleurs déjà mis une en application durant l'audit en régularisant la sixième semaine de vacances de la direction. Une compensation pour des horaires difficiles qui s'accompagnera d'une suppression du système de timbrage pour les membres du collège. «Il s'agit d'une pratique aberrante, totalement incohérente avec la fonction de directeur», ajoute Anita Frei, présidente du conseil d'administration. Avec la fin de ce système, l'accent sera désormais mis sur la poursuite des objectifs pour les postes de la direction générale. Le reste des recommandations sera mis en œuvre d'ici à la fin du mois de mars.

Ce rapport tombe un peu plus d'une semaine après la démission du directeur général, Roland Bonzon (voir notre édition du 14 janvier). Des liens ont été établis entre l'audit de la Cour des comptes et ce départ. Cependant, des observateurs soutiennent que cette démission est davantage due à une manœuvre «politicienne et revancharde», qu'à des dysfonctionnements d'ordre organisationnel. I



«Les enjeux de cet audit ne sont pas financiers, estime le président de la Cour des comptes, François Psychère. Le risque pour les TPG serait que leur image soit entachée par des soupçons qui prennent de l'ampleur.» JPDS

EN BREF

ACTIVITÉS EXTRASCOLAIRES Des places pour le second semestre et les vacances

A Genève, des places sont encore disponibles pour le second semestre des activités parascolaires qui débute le 5 février, tout comme pour les vacances scolaires du 16 au 23 février. L'inscription est possible immédiatement, a indiqué hier le Service des loisirs éducatifs du canton. Pendant les vacances, les enfants de 5 à 12 ans peuvent s'essayer à la cuisine, la jonglerie, le recycl'art. Les 8 à 12 sont invités à partir en raquettes à la découverte du Jura et sur les traces des animaux des forêts, les 10 à 12 à des ateliers créatifs. Éveil à la danse et au mouvement dès 4 ans, chant rap, gospel et R'n'B pour les adolescents, ou alors aviron et volley-ball: des places sont encore disponibles pour ces activités au second semestre. Ces cours d'initiation, répartis dans le canton et proposés à un coût abordable, ont lieu les mercredis de l'année scolaire. Chaque semestre près de 1600 enfants participent à ces activités qui ont pour but de parer aux inégalités. ATS

MUSÉUM DE GENÈVE Mois du film documentaire consacré au rêve d'Icare

La 10^e édition du mois du film documentaire du Muséum d'histoire naturelle de la Ville de Genève est placée sous le signe du rêve d'Icare: le vol. Le public pourra découvrir en février 18 films projetés lors de 39 séances gratuites. La palette des films va du dessin animé *Rio* à des films célèbres comme *La marche de l'empereur* en passant par des documentaires plus confidentiels tels que *Colibris*, *Joyaux de la nature*. L'aspect sportif du vol n'est pas en reste, avec l'aventure de l'homme-oiseau Yves Rossi et le saut dans l'espace de l'Autrichien Felix Baumgartner. ATS

Du 1^{er} au 26 février, tous les mercredis, les samedis et les dimanches. www.ville-ge/mhng

TOURISME Le Salon des vacances, voyages et loisirs sous le signe de la prévention

La 20^e édition du Salon des vacances, voyages et loisirs, qui se tient à partir d'aujourd'hui et jusqu'à dimanche à Genève, à Palexpo, met l'accent cette année sur la sécurité des voyageurs. Le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) aura son représentant à la manifestation. Le but n'est pas d'empêcher les gens de partir, mais d'informer et d'assister, a fait savoir Ralph Heckner, chef du centre de gestion de crises au DFAE. Ce dernier a invité les voyageurs à mieux connaître les risques qui les attendent dans certains pays, soulignant que le rapatriement demeurerait l'ultime recours. ATS

GRAND CONSEIL

Le travail de député: un métier d'homme?

Il n'y a que 24 femmes sur 100 député-e-s au parlement cantonal. Comment aboutir à une représentation plus conforme à la réalité sociale? En modifiant les horaires des sessions parlementaires, comme le proposait un projet de loi déposé par les Verts, le PS et le PDC.

Actuellement, le parlement cantonal siège en séance plénière deux jours par mois de 17 h à 23 h. Et le travail en commission a lieu soit durant la pause de midi, soit en fin d'après-midi. Une organisation qui dessert les femmes, comme l'a relevé la rapporteuse de minorité, Frédérique Perler (Verts). Et les pères des familles, a rajouté son collègue Mathias Buschbeck en soulignant que seuls 14% des députés ont moins de 40 ans.

D'où la proposition d'adopter un mode de fonctionnement utilisé dans d'autres cantons. A savoir regrouper le

travail sur une seule journée par semaine, qu'il s'agisse du travail de commission ou des séances en plénière. Ce qui équivaldrait à un 20%.

Des arguments qui n'ont pas convaincu les bancs du PLR, de l'UDC et du MCG. Pour eux, ce type d'organisation serait défavorable aux indépendants et aux employés. A l'arrivée, la loi a été refusée par 57 voix (PLR, UDC; MCG et 2 EaG) contre 32 (Verts, PS, EaG) et 2 abstentions. PHILIPPE BACH

Une cinquantaine de personnes ont manifesté hier à l'appel du SSP-VPOD devant le Grand Conseil contre le dumping salarial à l'aéroport. En fin de soirée, le Grand Conseil a pourtant refusé dans sa composition de droite ce texte. Nous y reviendrons dans notre édition de samedi. PBH

Les droits des migrants, absents des discours politiques

EVENEMENT • François Crépeau, expert en droit des migrants, était invité par Stopexclusion pour une conférence dans le cadre de l'initiative UDC.

DELPHINE RIAND

«Nous sommes tous des migrants, mais on l'oublie trop souvent.» Tels étaient mercredi soir les premiers mots du conférencier François Crépeau, rapporteur spécial des Nations Unies pour les droits de l'homme des migrants et professeur de droit international à l'université de Montréal. Présentée par Stopexclusion, coordination contre l'exclusion et la xénophobie, la conférence s'inscrivait dans le cadre de la campagne autour de l'initiative UDC «Contre l'immigration de masse».

L'orateur n'était pas là pour se prononcer sur la votation, mais pour traiter des droits des étrangers trop souvent oubliés par les Etats. «Les combats pour les droits humains des minorités se sont faits sur la base du statut de citoyen, explique François Crépeau. Les femmes ou les ho-

mosexuels ont pu gagner des batailles politiques grâce au droit de vote. Cela ne sera jamais le cas pour les migrants. On atteint ici une limite de la démocratie.» Ne pouvant ni voter ni être élus, les étrangers, ne sont pas représentés dans les débats sur l'immigration. Dès lors, il devient difficile pour eux de faire valoir leurs droits.

Seule solution pour sortir de l'impasse, soutenir les ONG et les avocats qui plaident pour la reconnaissance des droits des immigrés. Sans préoccupations électorales, les tribunaux nationaux et internationaux restent leur meilleur atout. Mais là aussi, l'accès à la justice est entravé par les politiques qui 'jouent des procédures administratives'. Le discours criminalisant des Etats, combiné à l'absence de mobilisation citoyenne, contribuerait à figer l'image d'insécurité associée à la figure du

migrant. Pour François Crépeau, il ne s'agit que d'un effet de discours: «La dignité n'a pas de nationalité. Il faudrait simplement intégrer l'idée que nous avons tous les mêmes droits humains fondamentaux».

Au total, une centaine de personnes étaient présentes à l'Espace Fusterie. «La capacité de François Crépeau à s'exprimer de façon simple sur des questions relativement complexes d'ordre juridique et politique a permis de sensibiliser beaucoup de personnes à la problématique», relate Helena de Freitas, coordinatrice de Stopexclusion. Malgré la pertinence de l'événement, aucun élu politique à l'horizon. Hasard ou non, l'absence de ceux-ci illustre bien un point clef développé à la conférence: les députés, craignant trop pour leur carrière, auraient tendance à faire l'impasse sur la question des droits des migrants. I


Emploi
Hes-so
Haute Ecole Spécialisée
de Suisse occidentale
Fachhochschule Westschweiz

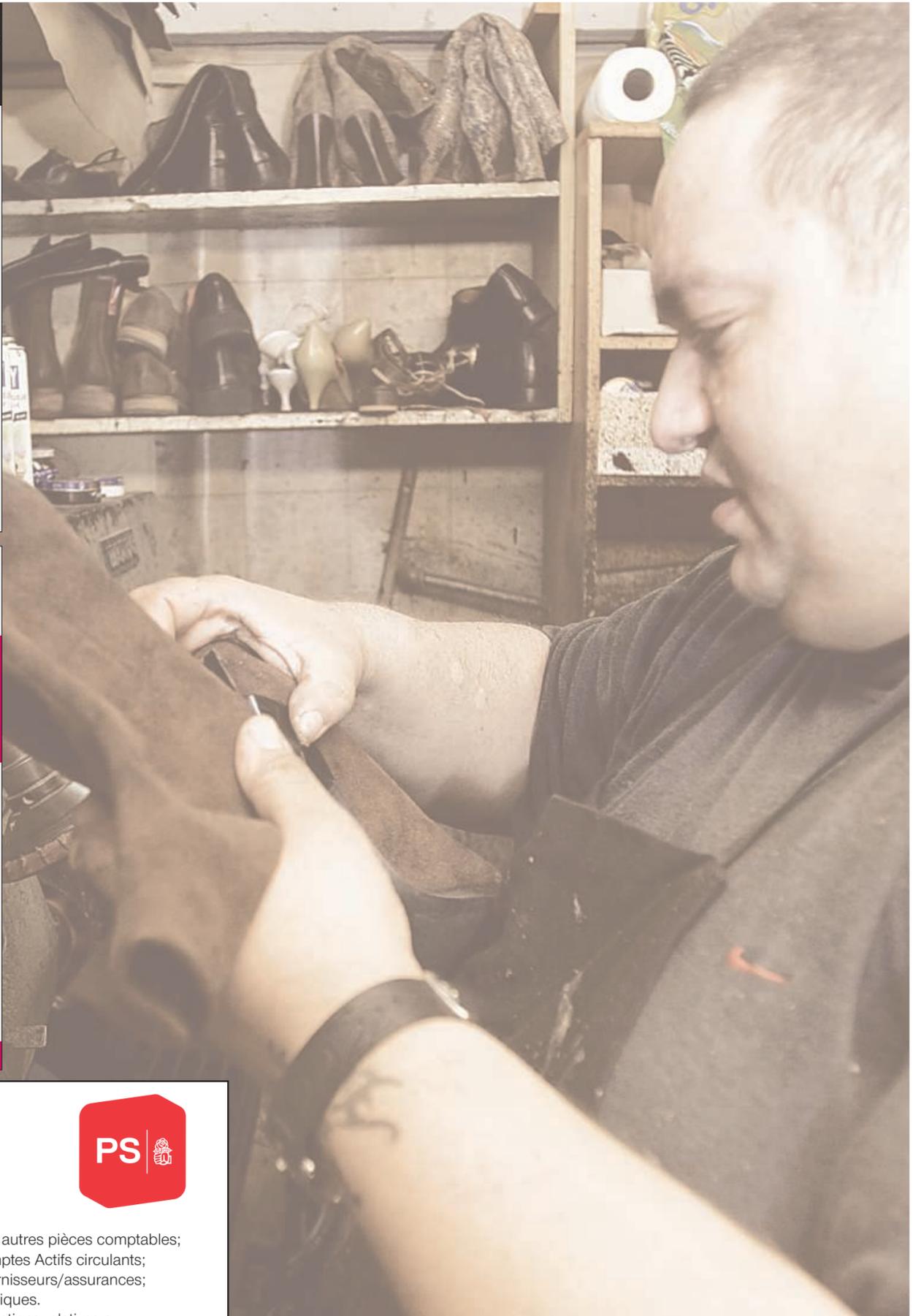
La Haute école de santé de Genève (HEdS)

met au concours, pour sa filière Nutrition et diététique, un poste de :

**Professeur-e HES
"Spécialiste des
comportements alimentaires"**
Taux d'activité : 100%
Délai de candidature : 28 février 2014
Entrée en fonction : 1er septembre 2014
Détail du poste : www.hesge.ch

La HES-SO Genève adopte une politique de recrutement en faveur de l'égalité des chances.

h e d s

 Haute école de santé
Genève


formation continue universitaire en cours d'emploi

HUG
Hôpitaux Universitaires de Genève

L'ART À L'HÔPITAL
L'ART À L'HÔPITAL POUR UN MEILLEUR AJUSTEMENT

UNIVERSITÉ DE GENÈVE
UNIVERSITÉ DE GENÈVE

Cycle de 7 conférences et 2 ateliers

**Création artistique
et maladies chroniques**

 du 19 mars au 18 juin 2014
 mercredi: 18h30-20h00 | samedi: 13h30-17h30 | Uni Mail

**Questionner la création artistique comme thérapie
dans les maladies chroniques**
Public
 Animateur culturel, art thérapeute, artiste, éducateur, diététicien, infirmier, médecin, membre d'une association de patients, danse et musicothérapeute, psychiatre, psychologue, psychothérapeute, travailleur médico-social

Reconnaissance SMG/AMG
 Cycle complet reconnu pour la Formation Continue (18 Unités) par la Société Médicale et l'Association des Médecins du Canton de Genève (SMG/AMG)

Partenariat
 Affaires culturelles et Centre de formation des HUG

Prix
 CHF 370.- cycle complet | CHF 35.- par conférence | CHF 80.- par atelier

Renseignements
christelle.germann@unige.ch | +41 (0)22 379 78 42

Programme détaillé | Inscription
www.unige.ch/formcont/art-maladie2014

Le Parti socialiste genevois recherche

Un-e comptable à 30%

Votre mission

- Tenue de la comptabilité:
 - imputation, saisie, et classement de factures, et autres pièces comptables;
 - contrôle mensuel d'exactitude du solde de comptes Actifs circulants;
 - préparation et saisie de paiements salaires, fournisseurs/assurances;
 - mise à jour du plan comptable et centres analytiques.
- Annoncer aux assurances sociales et LPP (les informations relatives aux collaborateurs).
- Effectuer le traitement des salaires et remettre aux collaborateurs toute information utile.
- Consolider le fichier des membres et vérifier la provenance des dons.
- Vérifier la nature des versements effectués par les services de l'Etat.
- Reporting mensuel: mettre à jour le rapport destiné au Comité directeur.
- Boucléments annuels: préparer les décomptes annuels divers fournisseurs, et classer la documentation destinée au contrôle fiduciaire.
- Budget(s): préparer toutes les données requises dans sa phase élaboration.

Votre profil

- Formation et maîtrise parfaite du système comptable suisse.
- Maîtrise du logiciel de gestion Crésus (comptabilité & salaires) ainsi que des outils informatiques courants.
- Plusieurs années d'expérience professionnelle (domaine fiduciaire, un atout).
- Langue maternelle française (anglais, allemand: un plus).

Votre personnalité

Vos valeurs vous amènent à vous sentir politiquement proche du PS genevois. Vous êtes précis-e, responsable et proactif-ve. Vous savez aisément vous intégrer dans une petite équipe et pouvez mener à bien des tâches de manière autonome. Vous avez une bonne capacité d'écoute et savez vous adapter à des situations de travail soutenu.

Nous offrons

- Un cadre de travail de qualité avec une équipe jeune, très compétente et dynamique.
- Une adaptation de vos horaires pour vous permettre d'allier vie professionnelle et vie privée, et une annualisation du temps de travail pour répondre aux attentes du PSG.
- Un contrat cadre et un référentiel salarial clair.

Adressez votre candidature (lettre de motivation, CV et annexes) au Parti socialiste genevois, Rue des Voisins 15, 1205 Genève d'ici au mercredi 28 février 2014.
Entrée en fonction: avril 2014
**LA VILLE DE GENÈVE
ENGAGÉ**

 VILLE DE
GENÈVE

**LA VILLE DE GENÈVE RECHERCHE
UN OU UNE**
MÉDIATEUR CULTUREL OU MÉDIATRICE CULTURELLE À 100%
 au Musée d'Ethnographie de Genève (MEG)

ASSISTANT SOCIAL OU ASSISTANTE SOCIALE À 60%
POSTE D'AUXILIAIRE (DUREE 1 AN)
 au Service social (SOC)

Pour plus de détails concernant ces annonces: www.ville-geneve.ch
Conditions et procédure d'inscription

 Soucieuse de développement durable, la Ville demande que les postulations lui soient adressées de préférence sous forme électronique. Les conditions de postulation et d'engagement sont disponibles à l'adresse suivante: www.ville-geneve.ch. Les dossiers incomplets ou ne correspondant pas aux exigences du poste ne seront pas retenus. Tous les postes de l'administration municipale sont ouverts tant aux femmes qu'aux hommes, selon les objectifs de la politique de promotion de l'égalité entre femmes et hommes poursuivis par la Ville de Genève. Dans sa volonté de lutter contre le chômage, la Ville encourage les candidatures provenant de l'Office cantonal de l'emploi.

Un tir de barrage de l'économie

VICTIMES DE L'AMIANTE • Economiesuisse sort l'artillerie lourde contre le projet du Conseil fédéral d'allonger de 10 à 30 ans le délai de prescription pour obtenir réparation.



Pour les entreprises, si le délai de prescription passe à 30 ans, cela pose la question du fardeau de la preuve. Pour les victimes (ici des proches manifestant à Turin, en février 2013, lors du procès d'Eternit), il sera plus difficile de prouver ce qu'elles avancent. KEYSTONE-A

BERTRAND FISCHER

C'est une missive d'economiesuisse qui a mis le feu aux poudres. Un «ordre de marche au ton martial», selon le socialiste vaudois Jean Christophe Schwaab. Adressé aux membres de la Commission des affaires juridiques (CAJ) du National, ce courrier leur demande de renvoyer au Conseil fédéral son message relatif à la modification du Code des obligations, qui prévoit notamment d'allonger de dix à trente ans la prescription pour obtenir réparation en cas de maladie ou décès dus à l'amiante. Le délai pour une action pénale, déjà aujourd'hui, peut être plus long.

Le tir de barrage de l'économie est d'autant plus inattendu que l'avant-projet a été soutenu par tous les partis politiques lors de la consultation menée en 2011. «Même le PLR, le PDC et l'UDC l'ont approuvé», note Jean Christophe Schwaab, qui se dit «sidéré» par le courriel qu'economiesuisse lui a envoyé le 17 janvier. «Sur un ton moins comminatoire», l'Union suisse des arts et métiers (Usam) suggère pour sa part de ne pas entrer en matière.

Un pas en arrière

Outre la recommandation de consulter les groupes d'intérêts concernés, economiesuisse enjoint les commissionnaires de renvoyer la copie à l'expéditeur. Le Conseil fédéral

est invité à prendre en compte «les réserves formulées par l'économie», lit-on dans la missive dont «La Liberté» a pris connaissance. Il est aussi conseillé de créer une sous-commission pour approfondir le sujet.

Responsable de projets à economiesuisse, Carmelo Laganà s'en explique: «Le message ne correspond plus à l'avant-projet soumis en 2011. C'est un pas en arrière qui ne fait que compliquer les choses, alors que le but initial visait une simplification.» Si

l'on veut réformer le droit de la prescription, la Fédération des entreprises suisses propose l'option de «profiter des travaux qui seront menés par la suite» dans le cadre de la révision globale du Code des obligations (CO 2020).

Difficile à prouver

Et l'amiante, dans tout cela? Les craintes des entreprises sont bien réelles. «Si le délai de prescription passe à 30 ans, cela pose la question du fardeau de la preuve. Pour les victimes, il sera plus difficile de prouver ce qu'elles avancent», conclut Carmelo Laganà.

La droite se laissera-t-elle impressionner par l'offensive musclée de l'économie? Pour Christian Lüscher, cela relève du lobbyisme habituel. «Les lobbies n'ont pas d'effet sur mon travail. Je suis un grand garçon», lâche le libéral-radical genevois.

Dans le camp bourgeois, on entend pourtant dire que l'unanimité des partis lors de la consultation donne des illusions aux victimes de l'amiante. Les oppositions et les amendements ne vont pas tarder à pleuvoir, de sorte que le débat risque fort de s'enliser ce printemps au parlement. Une première indication est attendue aujourd'hui lorsque la commission du National votera sur l'entrée en matière. |

Quinze ans au moins avant la maladie

Basée à Zoug, l'Association pour les victimes de l'amiante compte une centaine de membres, mais le nombre de familles suisses touchées est sans doute plus élevé. Son président, David Husmann, suivra de près les débats au parlement. «La prescription actuelle de dix ans, c'est une farce. Trente ans, c'est mieux, mais cela n'est pas toujours suffisant», estime le juriste. La raison en est simple: selon M. Husmann, une exposition à l'amiante ne peut provoquer une maladie qu'après «quinze ans au minimum». «A chaque fois que l'on va devant les tribunaux en Suisse, la partie adverse fait valoir la prescription...»

Deux cas ont été portés dernièrement devant la Cour européenne des droits de l'homme à Strasbourg. L'un concerne la caisse nationale suisse

d'assurance en cas d'accidents (Suva), accusée d'avoir tardé à prendre des mesures dans les années 1970. David Husmann défend aussi les intérêts de la famille d'un ouvrier argovien d'ABB, décédé d'un mésothéliome à l'âge de 58 ans. «Il travaillait au montage des turbines de vapeur de 1967 à 1978. La maladie ne s'est déclarée qu'en 2004.» L'affaire devrait être jugée dans les semaines à venir.

Pour le défenseur des familles de victimes, «les parlementaires peuvent décider ce qu'ils veulent. Au final, la Suisse finira par s'aligner sur les pratiques en Europe». Aux Pays-Bas, en Allemagne et au Royaume-Uni, le délai de prescription court depuis le moment où la maladie est connue, observe David Husmann. BF

EN BREF

ESPAGNE

Une Zurichoise tue son bébé

Une mère zurichoise qui avait été arrêtée à Torrevieja, dans l'est de l'Espagne, pour avoir enlevé son bébé de dix mois handicapé, a tué son enfant mercredi soir. Elle a ensuite tenté de se suicider, a annoncé hier la police espagnole. La femme de 40 ans avait été arrêtée puis transférée à l'hôpital à Torrevieja. Là, elle avait demandé à pouvoir donner le bain à son bébé et a profité de ce moment pour lui trancher la gorge avec un couteau. Le grand-père maternel du petit garçon a quant à lui été arrêté mardi, a indiqué le Ministère public zurichois. Il est soupçonné d'avoir aidé sa fille à prendre la fuite. ATS

COL DU BRÜNIG

Découverte de vieille monnaie



Des archéologues ont découvert au col du Brünig plus de 120 pièces de monnaie (PHOTO KEYSTONE) datant de la création de la

Confédération. Il s'agit de Pfennigs datant de la deuxième moitié du XIII^e siècle. Deux tiers des pièces ont été frappés dans l'évêché de Bâle. Le reste provient de Zurich, Schaffhouse, Villingen (D) et Strasbourg (F). Pour les scientifiques, il est probable que ces pièces aient été cachées par un voyageur dans les années 1280 ou 1290 ou qu'il les ait perdues. Le service lucernois d'archéologie va nettoyer les pièces au cours des prochains mois. Elles seront ensuite exposées au Musée d'histoire d'Obwald. ATS

IRAN

La Suisse pourrait lever les sanctions

La Suisse pourrait lever les sanctions économiques visant Téhéran. C'est ce qui ressort d'une rencontre hier entre le président de la Confédération Didier Burkhalter et son homologue iranien Hassan Rohani à Davos. «M. Rohani souhaite que la Suisse joue un rôle important dans le développement des relations économiques de son pays», a déclaré Jean-Marc Crevoisier, porte-parole du DFAE. ATS

LEYTRON

La commune rétablit certaines vérités



Patrice Martinet, président de Leytron, juge ahurissants les propos tenus par le gouvernement il y a quelques jours. KEYSTONE

La commune de Leytron a tenu hier à rétablir certaines vérités sur le dossier fiscal litigieux impliquant un contribuable fonctionnaire d'Etat. Après cela, elle ne s'exprimera plus sur cette affaire jusqu'à ce que l'enquête annoncée il y a une semaine par le Conseil d'Etat soit terminée.

La commune a d'abord démenti certains propos du contribuable, chef de service à l'Etat du Valais, qui a déclaré à certains médias n'avoir jamais réclamé à qui que ce soit un arriéré d'impôts, n'avoir jamais demandé quoi que ce soit au Service cantonal des contributions et avoir été étonné de la lettre annonçant que ses impôts étaient prescrits. «Les déclarations du fonctionnaire sont totalement in-

exactes et fausses. La commune détient deux documents qui le prouvent», a affirmé Patrice Martinet, président de Leytron.

La commune s'est interrogée sur les propos d'Oskar Freysinger, chef du Département valaisan de la formation, qui a promu récemment le fonctionnaire en question. Le conseiller d'Etat a, selon la commune, mis en doute le fait que le contribuable ait réclamé le remboursement de ses impôts prescrits. «C'est à se demander s'il a pris connaissance de notre courrier du 19 août 2013 et des 53 pièces qui l'accompagnaient», a souligné Patrice Martinet. La commune de Leytron conteste aussi les propos tenus par le Gouvernement valaisan in corpore

lors de la conférence de presse du 17 janvier, selon lesquels la demande d'indemnisation de Leytron lui est parvenue le 14 janvier. «C'est ahurissant! C'est également à se demander si le Conseil d'Etat a pris connaissance de notre courrier du 19 août 2013 dans lequel nous demandions clairement l'indemnisation pour les impôts perdus», a réagi Patrice Martinet.

Aujourd'hui, Leytron veut retrouver les plus de 78 500 francs de pertes fiscales et intérêts perdus en raison de la prescription des impôts communaux allant de 1995 à 1998. Le contribuable dénonce une volonté de lui «nuire et de détruire sa carrière». Il a annoncé qu'il allait déposer une plainte pénale. ATS

PUBLICITÉ



Chassez votre SOLITUDE !

Changez-vous les idées !

Echange amical et régulier avec un/e de nos lecteurs/lectrices :

- Livres, revues, journaux !
- Jeux divers (scrabble, mots croisés, fléchés, dames, échecs, dominos, cartes...) !

Quel que soit votre âge, si vous êtes seul(e) : handicapé(e), malade, accidenté(e)...

Pour en savoir plus sur notre Association :
T. 022/321 44 56 - www.lectureetcompagnie.ch



Berne vend un nouveau paquet d'actions

SWISSCOM • Le Conseil fédéral se désengage de Swisscom, mais il ne privatise pas. Dans cette opération, la Confédération gagne 1,2 milliard de francs. Le gouvernement ne peut pas aller plus loin sans changer la loi.



La Confédération avait ramené de 56,77 à 51,22% sa participation dans Swisscom SA. KEYSTONE-A

CHRISTIANE IMSAND

Le Conseil fédéral ne s'est pas encore remis de l'échec de la privatisation de Swisscom. En 2006, les deux Chambres ont mis le holà à ce projet de l'ex-grand argentier Hans-Rudolf Merz en raison de l'opposition conjointe de la gauche, du PDC et des régions périphériques. Depuis lors, le gouvernement se tient coi. On attend année après année qu'il redéfinisse sa stratégie mais le rapport promis en 2007 se fait toujours attendre. Sa publication a déjà été repoussée à plusieurs reprises et il pourrait même y renoncer définitivement. Cela ne l'empêche pas de poursuivre sa politique de désengagement. Le Département fédéral des finances (DFF) a annoncé hier que la Confédération avait ramené de 56,77 à 51,22% sa participation dans Swisscom SA à compter de fin 2013.

Le produit de la vente se monte à 1,247 milliard de francs. Il figurera à titre de recette extraordinaire dans les comptes 2013 de la Confédération. Il pourrait être affecté au désendettement,

sachant que les comptes qui seront publiés le 12 février prochain devraient être bénéficiaires.

Cours favorable

Ce n'est pas la première fois que le Conseil fédéral se débarrasse d'une partie de ses actions. Cette fois, il a pratiquement épuisé sa marge de manœuvre. Au terme de la loi sur l'entreprise de télécommunications (LET), la Confédération est propriétaire de Swisscom. Elle doit impérativement détenir la majorité du capital et des voix. «En 2010, le DFF et le Département des télécommunications ont décidé de ramener progressivement la participation de la Confédération à 51%, explique le porte-parole du DFF Philipp Rohr. La plus grande partie de l'opération s'est faite l'an dernier car le cours de la bourse était favorable».

«Cela va dans la bonne direction», approuve Dominique Rochat, spécialiste du dossier chez economiesuisse. «Ce n'est pas un secret que nous sommes favorables à une privatisation. Pas pour une question de princi-

pe mais pour éviter la confusion des genres. La Confédération ne peut pas être à la fois le propriétaire et le régulateur du marché».

Impact négatif

De l'avis général, le Conseil fédéral ne devrait pourtant pas remettre de sitôt le dossier sur la table. «Ce n'est vraisemblablement pas sa priorité», commente Alain Carrupt, co-président du syndicat des médias et de la communication (Syndicom). «La sortie du nucléaire et les grands projets ferroviaires le préoccupent davantage en ce moment».

En 2006, Syndicom, qui était alors présidé par Christian Levrat, avait été le fer de lance du combat contre la privatisation. «Si une nouvelle tentative devait avoir lieu, nous la combattrions avec la même énergie», souligne Alain Carrupt. «Une privatisation compromettrait le service public, en particulier dans les régions périphériques. Elle pourrait aussi avoir un impact négatif sur l'emploi».

La conseillère nationale Viola Amherd (pdc/VS), présidente de la commission des transports et des télécommunications, est du même avis. «La Confédération doit rester actionnaire majoritaire pour assurer la mission de service public. En tant que représentante d'une région périphérique, j'y accorde une importance particulière».

Cette année encore

Le Conseil fédéral a déjà procédé à une analyse de la situation. En 2012, il s'opposait à une motion de l'UDC vaudois André Bugnon qui lui demandait de revenir à la charge. Il ne discernait en effet aucun indice permettant de supposer que les préférences des milieux politiques aient évolué depuis la décision du parlement. Selon Philipp Rohr, le gouvernement décidera cette année encore s'il faut continuer à préparer un rapport à l'intention du parlement ou s'il ne convient pas d'y renoncer. Il proposerait alors aux Chambres de classer les interventions parlementaires à l'origine de ces travaux. I

IMMOBILIER

De nouvelles mesures contre la surchauffe

Les crédits hypothécaires ne seront bientôt plus aussi attractifs pour les banques. Dès le 30 juin, celles-ci devront doubler leurs fonds propres dans ce domaine. Le Conseil fédéral a pris cette décision de lutte contre la surchauffe immobilière à la demande de la Banque nationale suisse (BNS). Les banques seront tenues de faire passer de 1% à 2% la couverture en fonds propres de leurs créances hypothécaires, a communiqué hier le Conseil fédéral. Le gouvernement avait activé pour la première fois le volant anticyclique en février 2013 après d'autres mesures visant à lutter contre la hausse des prix.

Selon la BNS, le durcissement de la mesure est nécessaire. Dans le contexte actuel de taux bas, l'augmentation constante des crédits hypothécaires et des prix de l'immobilier résidentiel a encore accentué les déséquilibres qui représentent un risque considérable pour la stabilité de l'économie et du secteur bancaire.

Le relèvement du volant anticyclique vise uniquement les crédits hypothécaires destinés au financement d'immeubles d'habitation. Il ne touche pas les autres crédits, notamment ceux qui sont octroyés aux entreprises. Mais toute l'économie devrait ainsi mieux résister aux risques liés à une croissance excessive des crédits tout comme freiner la hausse des hypothèques et des prix de l'immobilier.

Ces dernières années, l'endettement lié aux crédits hypothécaires a atteint un niveau préoccupant par rapport aux revenus. Les prix des habitations ont également grimpé dans une mesure non justifiée par l'évolution démographique ou la hausse des revenus. Le rapport entre les prix et les loyers des immeubles a atteint un niveau inégalé depuis le boom de l'immobilier à la fin des années 1980. Sans compter qu'il existe toujours des indices d'une forte propension des banques à

prendre des risques lors de l'octroi de crédits hypothécaires.

Mardi, l'UBS tirait la sonnette d'alarme en publiant un rapport annuel sur l'immobilier. Selon elle, toutes les conditions sont réunies pour un effondrement des prix. La banque ne croit toutefois pas à une correction à grande échelle pour cette année.

La décision du Conseil fédéral est un mal nécessaire pour l'Association des propriétaires fonciers (HEV Suisse), «regrettable» pour l'Association suisse des banquiers (ASB). L'Asloca estime que le renforcement des mesures contre la surchauffe immobilière va dans la bonne direction mais reste lacunaire.

«En principe, nous ne sommes pas contents quand le Conseil fédéral intervient sur le marché de l'immobilier, mais au vu de la surchauffe, c'est une bonne décision», a déclaré hier Ansgar Gmür, du HEV Suisse.

Pour l'ASB en revanche, le procédé du Conseil fédéral n'est pas «un moyen efficace pour piloter les prix de l'immobilier». Elle estime que le volant de fonds propres anticycliques agit de manière beaucoup trop large, et que les incertitudes quant aux répercussions sur l'économie dans son ensemble sont «considérables».

L'association suisse des locataires (Asloca) estime que la décision du Conseil fédéral «se justifie en raison de la situation immobilière inquiétante», a déclaré Pierre Zwahlen, secrétaire général adjoint de l'association. Mais il y a encore des lacunes: «Les mesures d'allègements fiscaux pour les propriétaires sont toujours en place, alors que ce sont elles qui attirent» les candidats à l'achat d'une maison, remarque Pierre Zwahlen. Il espère toutefois que la décision du gouvernement permettra «de stabiliser un peu les loyers en Suisse et freiner les taux hypothécaires».

ATS

PUBLIC EYE AWARDS / WEF 2014

Gazprom et Gap les plus «irresponsables»

Le géant énergétique russe Gazprom et la chaîne américaine de vêtements Gap ont été désignés hier entreprises les plus «irresponsables» de l'année. La première a reçu le prix du public et la seconde le prix du jury des «Public Eye Awards», décernés en marge du Forum économique mondial (WEF) à Davos (GR).

«Gazprom a été élu avec une sérieuse avance sur ses adversaires», avec 95 000 voix, ont indiqué Greenpeace et la Déclaration de Berne, les organisations non gouvernementales (ONG) organisatrices de l'événement. Plus de 280 000 personnes ont voté sur internet, contre 42 000 l'an dernier. Le géant énergétique russe est dénoncé pour son bilan écologique calamiteux et ses projets controversés en Arctique. En 2011, Gazprom se rendait coupable de 872 accidents et déversements pétroliers, plus que toutes les autres compagnies pétrolières de la planète réunies, selon les ONG.

Gazprom est «la première entreprise à pomper du pétrole sous les eaux glacées de l'Arctique, malgré son bilan catastrophique

en matière de sécurité», a dénoncé Kumi Naidoo, directeur de Greenpeace international. En décembre 2011, la plateforme Kolskaya a coulé, causant la mort de 53 personnes. La filiale de Gazprom chargée de son exploitation n'a jamais eu à rendre de comptes.

Gazprom est dans le collimateur de Greenpeace depuis quelques temps déjà. Fin septembre, une action de protestation de l'ONG au large de la Russie avait donné lieu à l'arrestation de 27 activistes, parmi lesquels le Zurichois Marco Weber. Les militants voulaient dénoncer l'exploitation d'hydrocarbures dans l'Arctique, une zone aux écosystèmes particulièrement fragiles. Inculpés de piraterie, puis de hooliganisme, ils ont bénéficié d'une amnistie votée par le parlement russe à l'occasion des 20 ans de la Constitution. Moscou a mis fin aux poursuites et les activistes ont reçu un visa de sortie. Marco Weber a regagné la Suisse fin décembre.

Gap a de son côté été épinglé par le jury pour avoir bloqué des réformes visant à améliorer les conditions de travail dans l'industrie

textile. Le géant américain de la mode a refusé de signer un accord contraignant sur les incendies et la sécurité des bâtiments au Bangladesh, après l'effondrement en mai du Rana Plaza dans la banlieue de Dacca, dénoncent les deux ONG. Considéré comme le pire accident industriel de l'histoire du Bangladesh, il avait fait plus de 1100 morts et des milliers de blessés.

Gap refuse de s'engager «pour que les ouvriers du textile puissent travailler dans des locaux décents», a indiqué la syndicaliste et ouvrière durant son enfance Kalpona Akter. «Leur droit à refuser un travail dangereux leur est nié» et ils le paient trop souvent du prix de leur vie, a-t-elle ajouté lors d'un discours personnel et engagé face à la presse.

«Nous avons besoin d'un regard externe, un «œil public» pour jeter un regard critique et espérer mettre fin à cette «économie du mal», a déclaré l'invité d'honneur de la cérémonie Tomas Sedlacek, économiste et ancien conseiller du défunt président tchèque Vaclav Havel. «Le WEF veut maintenir le système, nous espérons le changer», a ajouté M. Naidoo. ATS

EN BREF

TRAFIC DES PAIEMENTS Panne du système

Le système du trafic des paiements a subi une panne. Certaines opérations effectuées le 21 janvier avec des cartes de débit suisses et liechtensteinoises ont été facturées deux fois. SIX Payment Services, la filiale de SIX Group en charge du trafic des paiements, collabore avec les banques afin de régler le problème et de rembourser les montants comptabilisés à double. La panne n'affecte que les cartes de débit Maestro. ATS

PAIEMENT DE GALONS Accord entre l'armée et les hautes écoles pour les gradés

Le service militaire devrait moins entraver les études des gradés dès 2017. Les cadres effectuant leur paiement de galons pourront partir trois semaines plus tôt pour rejoindre les bancs des hautes écoles. Ils devront compenser ces jours plus tard. Un accord a été passé entre les présidents des Conférences des recteurs des universités et des hautes écoles spécialisées et le chef de l'armée. Il pourra s'appliquer si le parlement donne son aval aux bases légales contenues dans la réforme de l'armée que le Conseil fédéral devrait soumettre cette année aux Chambres, a indiqué hier le Département fédéral de la défense. ATS

ÉVADÉS FISCAUX L'Inde exige des explications

L'Inde exige de Berne des informations sur les avoirs non déclarés de ses ressortissants sur des comptes bancaires en Suisse. Le ministre indien des Finances a écrit en ce sens à Eveline Widmer-Schlumpf. Mais il n'a obtenu aucune réponse, selon lui. Berne contredit ses propos. Eveline Widmer-Schlumpf a répondu à son homologue en décembre déjà, a indiqué la porte-parole du Secrétariat d'Etat aux questions financières internationales Anne Césard. Dans sa réponse, la cheffe du DFF explique à l'Inde la législation suisse et la position du parlement. Le montant des avoirs des évadés fiscaux indiens n'est en outre pas connu, selon la porte-parole. Les banques suisses n'ont aucune obligation légale de livrer des données par pays. ATS

SANTÉ MENTALE La Suisse a un bon système

Les problèmes de santé mentale coûtent cher aux personnes concernées et à l'économie. Le système suisse obtient des résultats satisfaisants pour y faire face, mais des améliorations sont nécessaires, selon une étude de l'OCDE. L'organisation prône notamment d'impliquer davantage les employeurs. Les problèmes de santé mentale engendrent des coûts qui représentent environ 3,2% du produit intérieur brut (PIB) suisse, indique l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) dans une étude publiée hier. Ces charges sont dues aux pertes de

Kurdes et Syriques réclament une place à Genève 2

SYRIE • Des représentants kurdes et syriques insistent pour être présents à la table des négociations, qui doivent démarrer aujourd'hui.

Alors que Lakhdar Brahimi a entamé une navette entre les représentants du gouvernement de Damas et de l'opposition syrienne, les Kurdes ont réclamé hier une place à la table des négociations. Ils veulent obtenir des garanties constitutionnelles pour leurs droits démocratiques.

S'exprimant à Genève au Club suisse de la presse, des représentants kurdes et syriques ont annoncé avoir fait alliance dans le but de participer à la conférence de paix sur la Syrie. Affirmant représenter cinq millions de Syriens, le quart de la population, ils ont mis en garde contre la répétition des erreurs commises lors du traité de Lausanne en 1923. A l'époque, les droits des Kurdes dans la région n'avaient pas été reconnus.

Le président du parti de l'Union démocratique kurde syrien (PYD), Mohammad Saleh Muslim a critiqué l'exclusion d'une délégation kurde de la conférence mercredi à Montreux. «Des forces cherchent à nous exclure d'un accord politique. Nous sommes ici pour prendre des contacts, car nous voulons des garanties constitutionnelles pour l'exercice de nos droits démocratiques», a expliqué le dirigeant kurde. Il s'est montré pessimiste sur l'issue de Genève 2. Selon lui, les efforts de l'ONU ne parviendront pas à instaurer un cessez-le-feu, car les représentants de l'opposition dans la délégation présente à Genève «ne contrôlent pas les forces militaires sur le terrain».

Navette de Brahimi

«L'autonomie du peuple kurde ne signifie pas la séparation. Nous voulons un modèle comparable à celui de la Suisse, avec une démocratie directe», a affirmé un autre membre du comité suprême kurde, Ilham Ahmad. A ses côtés, le président-fondateur du Conseil national des Syriques, Bassam Ishak, a affirmé qu'«il n'y aura pas de solution politique durable sans la pleine reconnaissance des droits des Kurdes, des Syriques, des Arabes et de toutes



Les représentants kurdes et syriques estiment qu'il n'y aura pas de solution politique durable sans la pleine reconnaissance de toutes les composantes de la société syrienne. KEYSTONE

les composantes de la société syrienne».

Le médiateur de l'ONU et de la Ligue arabe Lakhdar Brahimi a rencontré hier séparément à Genève les chefs des deux délégations syriennes, d'abord le président de la Coalition nationale syrienne Ahmad Jarba, puis le ministre syrien des Affaires étrangères Walid Mouallem, a indiqué la porte-parole de l'ONU Corinne Momal-Vanian.

Lors de ces entretiens à huis clos, les deux délégations devaient transmettre au médiateur leurs propositions pour le déroulement du dialogue, le premier de ce type après trois ans de conflit.

Il est prévu que les négociations démarrent aujourd'hui au Palais des Nations pour une durée indéterminée. Le ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov a affirmé mercredi à Montreux qu'elles pourraient durer une semaine. M. Brahimi

avait évoqué mercredi soir de «claires indications» que les délégations syriennes semblent prêtes à discuter de l'acheminement de l'aide humanitaire, de cessez-le-feu locaux et de la libération de prisonniers. La question de la transition politique ne serait abordée que dans un second temps.

Echos contrastés

L'opposition syrienne a accusé hier le régime de Bachar al-Assad de s'être comporté la veille comme une «mafia» à la conférence de Montreux. Elle a estimé que le déroulement de cette première journée a tourné à son avantage et a fait état d'échos très positifs dans le camp des opposants en Syrie.

A Damas, la presse officielle a tiré par contre à boulets rouges sur la conférence. «Au cours de la séance inaugurale, les ennemis de l'Etat et du peuple syrien, à leur tête le quatuor américano-

franco-saoudo-turc, ont tenté d'imposer leurs vues en limitant la mission de la conférence à l'application de la clause du gouvernement intérimaire proposée par Genève 1», a affirmé *al-Baas*, journal du parti au pouvoir.

Appel à cesser les combats

Sur le terrain, les combats continuent. Le chef d'Al-Qaïda, Ayman al-Zawahiri, a toutefois appelé dans un message audio mis en ligne hier les djihadistes syriens à cesser «immédiatement» leurs combats fratricides.

Plusieurs coalitions de rebelles syriens, excédés par les exactions attribuées aux djihadistes de l'Etat islamique en Irak et au Levant (EIL), ont retourné leurs armes début janvier contre ce groupe lié à al-Qaïda. Ces combats depuis vingt jours ont fait près de 1400 morts, a affirmé hier l'Observatoire syrien des droits de l'homme. ATS

RUSSIE

Moscou libère Platon Lebedev, l'associé de Khodorkovski

La justice russe a ordonné hier la libération de l'associé de Mikhaïl Khodorkovski. Elle a cependant maintenu le redressement fiscal de près de 550 millions de dollars (496 millions de francs) qui empêche l'ex-magnat et critique du Kremlin de rentrer en Russie. Il avait été gracié et envoyé en exil forcé en décembre dernier.

La Cour suprême russe, saisie en dernière instance, a réduit les peines de M. Khodorkovski et de son associé Platon Lebedev. Tous deux avaient été arrêtés en 2003 et condamnés à respectivement dix ans et sept mois, et 10 ans, six mois et 22 jours.

M. Khodorkovski ayant été gracié et libéré en décembre

2013, cette décision ne change rien à sa situation. La Cour a ordonné par contre de «libérer M. Lebedev», qui devait rester en prison jusqu'en mai prochain, a déclaré à l'AFP le porte-parole de la Cour suprême.

La Cour suprême a en revanche refusé d'annuler la condamnation des deux hommes au civil à s'acquitter d'un redressement fiscal de 550 millions de dollars.

Gracié par le président russe Vladimir Poutine et aussitôt mis dans un avion pour l'Allemagne, M. Khodorkovski avait alors indiqué ne pas pouvoir revenir en Russie en raison de cette condamnation au civil qui plaignait toujours sur lui. ATS/AFP

EN BREF

SOUDAN DU SUD

Les belligérants ont signé un cessez-le-feu à Addis Abeba

Le Gouvernement sud-soudanais et les rebelles menés par l'ex-vice président Riek Machar ont signé hier soir un accord de cessez-le-feu, qui doit être appliqué sous 24 heures, a constaté un journaliste de l'AFP. Ce document doit mettre fin à plus d'un mois de combats sanglants au Soudan du Sud. Le texte, négocié par l'Igad (Autorité intergouvernementale pour le développement, qui regroupe sept pays est-africains) a été paraphé dans la capitale éthiopienne Addis Abeba. Les parties ont également signé un accord prévoyant la libération de onze détenus proches de Riek Machar. La question de cette libération était au cœur des pourparlers entamés au début janvier. ATS/AFP

CENTRAFRIQUE

Lourde tâche pour la présidente Catherine Samba Panza

La présidente centrafricaine de transition, Catherine Samba Panza, qui doit pacifier un pays déchiré par des tueries interreligieuses, a pris ses fonctions hier sur fond de violences quasi quotidiennes. La Banque mondiale a annoncé une aide d'urgence de 100 millions de dollars. Cette aide, qui vise notamment à fournir soins de santé et nourriture à la population, sera versée au cours de l'année. M^{me} Samba Panza, 59 ans, première femme à accéder à la présidence en Centrafrique, a prêté serment lors d'une cérémonie à l'Assemblée nationale, où siège le Conseil national de transition (CNT, parlement provisoire), a constaté un journaliste. ATS/AFP

MÉDITERRANÉE

Mahmoud Abbas discute de projets gaziers avec Moscou

Le président palestinien Mahmoud Abbas a abordé hier en Russie avec les dirigeants du pays l'approfondissement de la coopération énergétique bilatérale. Un projet d'extraction de gaz d'un milliard de dollars dans la bande de Gaza figure notamment au programme, selon les agences russes. Le groupe public russe Gazprom envisage d'extraire du gaz d'un gisement de la bande de Gaza dans la Méditerranée, dans le cadre d'un projet d'un milliard de dollars en discussion avec les Palestiniens, indique l'agence Itar-Tass. ATS/AFP

CONTRE BERLUSCONI ET «RUBY»

Nouvelle enquête ouverte

La justice italienne a ouvert une enquête contre Silvio Berlusconi, ses avocats et plusieurs jeunes femmes, dont «Ruby», pour corruption de témoin dans le cadre du procès de l'ancien chef du gouvernement. L'affaire concerne une cinquantaine de personnes au total. ATS/AFP

ITALIE

Projet d'amnistie fiscale

Le gouvernement d'Enrico Letta étudiera aujourd'hui la possibilité d'offrir une amnistie partielle aux Italiens coupables d'évasion fiscale. Les infractions financières les plus graves resteraient toutefois passibles de poursuites, ont indiqué des sources gouvernementales. Si la loi devait passer, la plupart des fraudeurs échapperaient aux poursuites judiciaires à condition de déclarer de leur plein gré leur patrimoine caché à l'étranger et de payer les impôts dus, assortis d'une petite amende. ATS

CRISE

Le parlement ukrainien convoqué

Le président ukrainien a demandé hier une réunion d'urgence du parlement face à la montée des violences, considérées comme une «tentative de coup d'Etat» par le premier ministre. L'opposition réclame la démission du gouvernement.

«L'agitation de masse a été accompagnée de violences, d'effusions de sang, d'incendies. Cela signifie qu'aujourd'hui la situation doit être réglée immédiatement», a dit Viktor Ianoukovitch au président du parlement, Volodymyr Ribak. Il lui a demandé de convoquer les députés en vue d'une résolution rapide de la crise, pour une séance extraordinaire au début de la semaine prochaine. M. Ribak a expliqué que les députés débattraient d'une démission du gouvernement ainsi que des textes récemment votés, allusion à la loi anti-manifestation dont la promulgation la semaine dernière a suscité à nouveau la colère de la rue.

L'Ukraine est en proie aux manifestations depuis deux mois. Une partie de la population n'a pas accepté la décision du président Ianoukovitch de renoncer à un accord commercial avec l'Union européen-

ne, pour accepter un accord financier avec la Russie.

Les événements ont pris un tour violent dimanche soir après un rassemblement de masse de l'opposition pour protester contre la loi, adoptée à main levée, visant à empêcher toute forme de protestation antigouvernementale. Trois personnes ont été tuées du côté des manifestants dans la nuit de mardi à mercredi, dont deux par balles. Plus de 150 policiers ont en outre été blessés.

Un journaliste russe a été détenu hier pendant plus d'une heure et demi par la police, qui l'a battu, selon son employeur, le site internet Lenta.ru. Plus de quarante journalistes ont été blessés lors des heurts ces derniers jours.

Le premier ministre Mikola Azarov, absent car il participe au Forum économique mondial de Davos, a estimé qu'une «véritable tentative de coup d'Etat (était) en marche» et jugé «absolument irréaliste» d'organiser une élection présidentielle anticipée. Le prochain scrutin présidentiel n'est pas prévu avant le printemps 2015.

Hier, le gouverneur de la région de Lviv, dans l'ouest de l'Ukraine, a présenté sa démission sous la pression d'un millier de manifestants hostiles au pouvoir qui ont envahi son administration.

En l'absence d'avancée dans les discussions entre Viktor Ianoukovitch et les trois représentants de l'opposition (l'ancien boxeur Vitali Klitschko, l'ex-ministre de l'Economie Arseni Iatseniouk et le nationaliste d'extrême droite Oleh Tiahnibok), les manifestants de Kiev prévoyaient de reprendre le harcèlement des forces de l'ordre hier dès 20h00.

La chancelière allemande Angela Merkel a téléphoné à Viktor Ianoukovitch pour lui demander de retirer les lois limitant les droits des citoyens à manifester, a annoncé hier soir la chancellerie. Les Etats-Unis envisagent des sanctions contre l'Ukraine en réponse à la répression des manifestations à Kiev, a fait savoir la Maison-Blanche. Ils ont aussi demandé au gouvernement d'abroger la nouvelle législation.

ATS/AFP/REUTERS



RTS Un

7.00 Euronews
7.55 Plus belle la vie
8.25 Télé la question !
8.50 Top Models
9.15 Mad Men
10.45 Quel temps fait-il ?
11.05 Les feux de l'amour
11.45 Scènes de ménages
12.10 Plus belle la vie
12.45 Le journal
13.25 Toute une histoire
15.15 Patrouille des mers
16.55 LA. Enquêtes prioritaires
Série. Derniers sacrements.
17.40 Télé la question !
18.05 Le court du jour
18.10 Top Models
18.35 La roue de la chance
18.50 Météo régionale
18.55 Couleurs locales
19.30 Le journal
20.10 Tous à ski

21.00 SÉRIE

Unforgettable

Série. Policière. EU. Avec Poppy Montgomery, James Hiroyuki Liao. Carrie s'engage dans une équipe de braqueurs afin de démasquer le chef d'un gang de malfaiteurs.

22.30 Mr. Selfridge
Série. Drame. GB. 2013. Saison 1. Avec Jeremy Piven, Aisling Loftus. 2 épisodes. Inédits. Le suicide de miss Bunting attriste l'équipe de Selfridge.
0.05 The Walking Dead
Série. Dis-le - La traque.
1.35 Couleurs locales
1.55 Le journal
2.30 Euronews

RTS Deux

11.25 Ski alpin
Coupe du monde. En direct.
OU RTSinfo
12.15 Tennis
Open d'Australie. Demi-finale. En direct.
13.00 Quel temps fait-il ?
13.30 Le journal
14.05 RTSinfo
14.40 La puce à l'oreille
15.00 RTSinfo
15.30 Les aventures culinaires de Sarah Wiener dans les Alpes
16.10 Faut pas croire
16.40 Ski alpin
Coupe du monde. En direct.
18.35 NCS : Los Angeles
18.20 Hippisme
CSI de Zurich. Grand Prix. En direct.
20.00 Trio Magic & Banco

20.10 DOCUMENTAIRE

Absolument Obispo : 20 ans de tubes

Doc. Musical. Fra. 2014. Réal. : Stéphane Basset. 0h55. Ce documentaire a pour objectif de remémorer les grandes dates du parcours de Pascal Obispo.

21.05 Le sang de la vigne
Série. Policière. Fra. 2013. Saison 4. Inédit. Avec Pierre Arditi, Catherine Demaille. Cauchemar en Côtes-de-Nuits. Benjamin Lebel participe à une dégustation mais lors de celle-ci, un négociant est empoisonné.
22.40 Tirage Euro Millions
22.42 Trio Magic & Banco
22.45 Sport dernière
23.30 Cinémaniak

TF1

5.45 Zoé Kézako
6.25 Sandra détective
6.40 Gazoon
6.45 Tfou
8.30 Téléshopping
9.25 Au nom de la vérité
Série documentaire.
10.25 Petits secrets entre voisins
12.00 Les 12 coups de midi
13.00 Journal
13.55 Les feux de l'amour
14.55 La dernière noce
Film TV. Avec Summer Glau.
16.35 Quatre mariages pour une lune de miel
17.25 Bienvenue chez nous
18.20 Une famille en or
19.05 Money Drop
20.00 Journal
20.40 Nos chers voisins
20.45 C'est Canteloup

20.50 DIVERTISSEMENT

Ce soir tout est permis avec Arthur

Divertissement. Prés. : Arthur. 2h40. Inédit. Kad Merad, Baptiste Lecaplain, Philippe Lellèvre, Claudia Tagbo... vont se frotter aux improvisations concoctées par Arthur.

23.30 Euro Millions
23.35 Le grand bêtisier
Divertissement. Présentation : Karine Ferri. 1h35. Inédit. Spéciale Bêtisier. Pour ce «Grand Bêtisier», Karine Ferri a concocté un florilège des séquences les plus drôles de l'année écoulée.
1.20 Confessions intimes
3.05 50 mn Inside
3.55 Reportages

France 2

6.30 Télématin
9.10 Des jours et des vies
9.35 Amour, gloire et beauté
10.00 C'est au programme
11.00 Motus
11.35 Les z'amours
12.05 Tout le monde veut prendre sa place
13.00 Journal
14.00 Toute une histoire
15.45 Comment ça va bien !
16.55 Dans la peau d'un chef
Magazine. Invitée : Flora Mikula.
17.50 N'oubliez pas les paroles !
18.35 L'émission pour tous
19.30 L'émission pour tous, la suite
20.00 Journal
20.41 Parents mode d'emploi

20.45 FILM TV

Dame de cendres

Film TV. Policier. Fra. 2013. 1h30. Avec Thierry Godard. Le procès en appel de Paul Vigan va s'ouvrir et Jeannette, qui l'a arrêté, doit témoigner.

22.25 Ce soir (ou jamais !)
Magazine. Présentation : Frédéric Taddei. 1h40. Frédéric Taddei convie des personnalités issues de multiples horizons à débattre de divers sujets d'actualité.
0.05 La parenthèse inattendue
Mag. Invités : Daniel Picouly, Grégoire, Valérie Mairesse.
2.20 Envoyé spécial

France 3

6.00 Euronews
6.45 Ludo
Jeunesse.
8.50 Des histoires et des vies
10.45 Consomag
10.50 Midi en France
Magazine. Aux Gets.
12.00 12/13
12.55 Météo à la carte
Magazine.
13.55 Un cas pour deux
Série. Mixture fatale - Meurtres et graffitis.
16.10 Des chiffres et des lettres
16.50 Harry
17.30 Slam
18.10 Questions pour un champion
19.00 19/20
20.00 Tout le sport
20.15 Plus belle la vie

20.45 MAGAZINE

Thalassa

Magazine. Présentation : Georges Pernoud. 1h50. Inédit. Antilles : la nature des îles. «Thalassa» part à la découverte de la mer des Caraïbes et de ses îles.

22.40 Soir/3
23.05 La Confrérie, enquête sur les Frères musulmans
Doc. Religion. Fra. 2013. Réal. : Michaël Prazan. 1h24. Dans la plupart des pays du Printemps arabe, les Frères musulmans ont accédé au pouvoir ou sont en passe de le faire. Mais qui sont-ils ?
0.30 Si près de chez vous
1.20 Midi en France

M6

6.00 M6 Music
7.20 Disney Kid Club
8.10 M6 Kid
8.50 M6 boutique
10.05 Les reines du shopping
Jeu. Ronde, sexy et stylée : Carole, Mariame, Monique, Hassiba et Catherine.
11.00 Drop Dead Diva
Série. Jamais plus comme avant - Au nom de la réussite.
12.45 Le 12.45
13.05 Scènes de ménages
13.45 Philtre d'amour
Film TV. Avec Janin Reinhardt.
15.40 Jessica King
16.25 Les reines du shopping
Jeu. Originale en jean.
17.30 Un dîner presque parfait
18.40 100 % mag
19.45 Le 19.45
20.05 Scènes de ménages

20.50 SÉRIE

Elementary

Série. Policière. EU. 2012. Saison 1. Avec Jonny Lee Miller, Lucy Liu, Aidan Quinn. 2 épisodes. Le tueur Martin Ennis, transféré dans un hôpital pour un don de rein, est parvenu à s'enfuir.
0.10 Californication
Série. La guerre du mâle - La muse - Air Force 69.
1.55 Les nuits de M6

ARTE

10.15 Le Coran, aux origines du livre
11.15 La tortue sacrée du Vietnam
12.00 Campagnes de rêves
12.30 Arte journal
12.50 Oman, les roses du désert
13.30 Silences d'Etat
Film TV. Avec Rachida Brakni.
15.05 Mystères d'archives
15.35 Ports d'attache
16.25 Sociétés secrètes
17.20 Xenius
17.45 Paysages d'ici et d'ailleurs
18.15 Un billet de train pour...
19.00 L'Australie et ses parcs nationaux
19.45 Arte journal
20.05 28 minutes
20.45 Tout est vrai (ou presque)

20.50 FILM TV

C'est pas moi, c'est mon tic

Film TV. Comédie dramatique. All. 2010. VM. Réal. : A. Rogenhagen. Inédit. 1h21. Avec Jasna Fritzi Bauer. Eva, 17 ans, est atteinte du syndrome Gilles de la Tourette.

22.10 Pourquoi les femmes sont-elles plus petites que les hommes ?
Doc. Société. Fra. 2013. Réal. : Véronique Kleiner. 0h55. Inédit. Le dimorphisme sexuel de taille, comme l'appellent les scientifiques, n'est pas universel.
23.05 Je suis grande, et alors ?
0.00 Court-circuit
Mag. Spécial Werner Nekes.
1.40 Tracks

RTL 9

15.15 Melrose Place
16.00 112
Unité d'urgence
17.15 Rescue
Unité Spéciale
18.05 Top Models
18.55 7 à la maison
20.45 Les Pierrafeu à Rock Vegas
★ Film
22.20 Donjons et dragons
★ Film
0.05 Les professionnels
★ Film.

TV5MONDE

19.35 Tout le monde veut prendre sa place
20.30 Le journal de France 2
21.00 Le plus grand cabaret du monde
22.55 Le journal de la RTS
23.25 Complément d'enquête
0.30 La grande librairie
1.30 TV5 monde, le journal - Afrique

FRANCE 5

17.45 C dans l'air
19.00 C à vous
20.00 C à vous, la suite
20.15 Entrée libre
20.35 On n'est pas que des cobayes
22.20 C dans l'air
23.30 Dr CAC
23.35 Entrée libre
23.55 Les Français et le rire
1.20 Décollage pour l'Espagne

ARD

20.00 Tagesschau
20.15 Football. Bundesliga. 18. Spieltag: Borussia Mönchengladbach - FC Bayern München. Direkt
22.45 Football. Sportschau-Club
23.15 H kan Nesser's Inspektor Barbarotti - Verachtung
★ ★ Film
0.40 Nachtmagazin

SRF ZWEI

17.55 Equitation. CSI Zürich. Grand Prix. Direktübertragung
20.05 Wenn Liebe so einfach wäre
★ ★ Film
22.10 Creature Comforts America
22.20 sportaktuell
23.10 Inglourious Basterds
★ ★ Film
1.40 Wenn Liebe so einfach wäre
★ ★ Film.

RAI 1

14.10 Verdetto finale
15.20 La vita in diretta
16.50 Telegiornale
17.00 TG 1
17.10 Che tempo fa
18.50 L'eredità
20.00 Telegiornale
20.30 Affari tuoi
21.10 Madre, aiutami
Film TV. Comédie dramatique
22.45 TG1 60 Secondi
23.15 TV7
0.20 TG1 - Note

LÉMAN BLEU

6.00, 8.00, 13.00, 15.00, 20.02, 22.02 Rediffusions
10.00 TV achat
11.00, 18.30 Info
11.30 Genève à chaud
12.00, 19.32 Objectif Terre
12.30 Emission spéciale winter classic
17.00 Génération champions
18.00 Afterwork
18.37 Hors cadre
18.59 Emission spéciale: Ma génération 2
19.29 Genève en images

TMC

10.00 Mon enfant a disparu
Film TV
11.40 Alerte Cobra
13.25 TMC infos
13.35 New York, police judiciaire
16.00 Preuve à l'appui
18.35 Sans aucun doute
20.45 Les experts : Manhattan
0.55 Preuve à l'appui

EUROSPORT

19.00 Avantage Leconte
19.30 Tennis. Open d'Australie. Demi-finales messieurs
21.00 Tennis. Open d'Australie. Demi-finales messieurs - Demi-finales dames
23.30 Saut à ski. Coupe du monde. Qualifications
0.30 Sports mécaniques

RSI 1

16.05 Siska
17.10 Piattoforte
18.00 Telegiornale flash
18.10 Zerovero
19.00 Il quotidiano
19.45 Il rompicatole
20.00 Telegiornale
20.40 Black Jack
21.05 Patti chiari
22.15 Criminal Minds
23.10 Strafumati
Film
0.55 Repliche continuate

ZDF

17.45 Leute heute
18.05 SOKO Kitzbühel
19.00 heute
19.25 Die Garmisch-Cops
20.15 Der Staatsanwalt
21.15 SOKO Leipzig
22.00 SOKO Leipzig
22.45 heute-journal
23.15 heute-show
23.45 Die Chefin
0.45 heute nacht

TVE I

10.05 La mañana
14.00 Para todos la 2
14.30 Corazón
15.00 Telediario 1º Edición
16.00 Saber y ganar
16.40 Entre todos
19.15 España directo
21.00 Telediario 2º Edición
22.15 El Tiempo
22.25 Somos cine
0.05 Atención obras

MEZZO

20.30 Chaplin de Mario Schröder par le Leipziger Ballett
21.55 Roméo et Juliette
23.40 Le défi Madrilène de José Carlos Martínez
0.15 C. J. Chenier au Jazz sous les Pommiers
1.20 Cyrus Chestnut au festival de Jazz à Foix

RADIOS

La Première

10.04 COFD
11.04 Vacance
11.30 Les dicodeurs
12.30 Le 12h30
13.03 Chacun pour tous
13.06 Détours
14.04 Entre nous soit dit
15.04 Passagère
16.04 Pentagruel
16.30 Vertigo
18.00 Forum
19.04 Paradiso
20.03 Histoire vivante
21.03 Dernier rêve avant la nuit
22.03 La ligne de cœur
22.30 Journal
0.03 Vacance

CANAL+

18.10 Le Before du Grand journal
18.45 Le JT de Canal+
19.10 Le Grand journal
20.05 Le Grand journal, la suite
20.25 Le petit journal
20.55 Vive la France
★ Film
22.30 Turf
★ Film
0.10 Un prince (presque) charmant
★ Film.

PLANETE +

17.30 Les sens de la savane
18.25 Mangoustes & co
18.50 So France
19.45 Megalopolis - Alexandra Leroux
20.45 L'empire du système solaire
22.40 Autorisation de tirer
23.35 La Résistance
1.10 Les nouveaux explorateurs

SRF1

18.40 glanz & gloria
19.00 Schweiz aktuell
19.25 SRF Börse
19.30 Tagesschau
20.05 SRF bi de Lüt
21.00 Auf und davon
21.50 10vor10
22.25 Arena
23.45 Tagesschau Nacht
0.00 Der wilde Haufen von Navarone
★ ★ Film.

RSI 2

16.30 DiADà
17.40 National Geographic
18.35 Circle Of Life
19.30 Psych
20.15 Blue Bloods
21.00 Una notte al museo
Film
22.50 Sportsera Speciale Hockey
23.55 Il falsario - Operazione Bernhard
Film
1.25 Il quotidiano

RTPI

19.00 Portugal em Direto
19.50 Ler +, ler melhor
20.05 Bem-vindos a Beirais
21.00 Telegiornale
22.00 Ingrediente secreto
22.30 Poplusa
23.20 Moda Portugal
23.50 Reportagem
0.35 Construtores de Impérios
1.00 24 horas

MTV

16.00 Rencard d'enfer
16.40 Next
17.50 Catfish
18.40 The Big Bang Theory
19.30 How I Met Your Mother
19.50 Rencard d'enfer
20.40 Ridiculous
22.00 Jackass
22.40 Geordie Shore
23.30 South Park
0.20 Teen Wolf
1.10 Ridiculous

Espace 2

11.04 Zone critique
12.06 Magma
13.00 Le 12h30
13.30 L'humeur vagabonde
14.04 Vocalises
16.00 Imaginaire
16.30 A vue d'esprit
17.06 D'un air entendu
18.04 De 6 à 7
19.04 Le grand entretien
20.00 Passé composé
22.42 Jazzz
0.03 Musique en mémoire

Oui, je m'abonne au Courrier!

35.- Essai de 2 mois (promotion)
 219.- Abocombi (le samedi sur papier, la semaine par courriel)
 520.- Soutien*
 319.- Promotionnel 1^{ère} année* (au lieu de 389.-)
 285.- AVS/AI/Chômage/-26 ans*
 195.- Etudiant/e/s*
 129.- Edition Week-end
 189.- Edition Web uniquement

*sur demande, accès à notre édition web gratuitement

LE COURRIER

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

NPA - Localité _____

Téléphone _____

Courriel _____

Coupon à retourner par poste **Le Courrier - Service des abonnements - Rue de la Truite 3 - CP 238 - 1211 Genève 8**, fax 022 809 55 67 ou courriel abo@lecourrier.ch



Electron convoque toutes les tribus électroniques

FESTIVAL • Electro, techno, drum & bass, créations avec orchestre, danse contemporaine et expos sont au menu, du 17 au 20 avril à Genève.

RODERIC MOUNIR

«Electron, combien de divisions?» La formule de Staline au sujet du Pape nous a effleuré à l'énoncé du programme pléthorique et éclectique de la prochaine édition du festival, prévue du 17 au 20 avril à Genève. La onzième, signe qu'Electron a passé un cap. Celui de la première décennie, mais aussi de la reconnaissance officielle, avec la signature prochaine d'une convention de subventionnement pour quatre ans avec la Ville. L'association Headfun touchera 200 000 francs par an pour ses deux festivals, Electron et Présences Electroniques (axé sur la spatialisation sonore), ainsi que 100 000 francs pour le volet art contemporain de ses activités.

Pour Jérôme Soudan et Emmanuelle Dorsaz, tandem à la tête de Headfun, le décloisonnement n'est pas un vain mot. Electron intègre depuis 2008 la danse contemporaine à son programme – cette année, une création de la jeune chorégraphe genevoise Elsa Couvreur mise en musique par le duo allemand Extrawelt, et *Helder*, créé au dernier festival d'Avignon par Cindy Van Acker, fidèle d'Electron.

Pouvoir et musique

Il y aura du cinéma au Spoutnik, avec une rétrospective de Quentin Dupieux (*Non-film*, *Rubber*, *Wrong* et le dernier, *Wrong Cops*), également présent en musicien sous son pseudo Mr Oizo. Outre les workshops et conférences, une exposition qui s'annonce passionnante s'interrogera sur les «mécanismes et esthétiques de pouvoir dans les musiques électroniques occidentales» (à voir dès le 20 mars déjà au Bâtiment d'Art Contemporain).

Le menu musical, lui, est à l'image des totems conçus par les graphistes de The Workshop pour incarner la diversité des tribus électroniques. Le spectre balayé est large, du hip hop avec orchestre des Américains Deltron 3030 aux beats martiaux des légendes belges Front 242,



Les Anglais Mount Kimbie et leur electro-pop chiadée ont été plébiscités en 2013. DR

en passant par la pop de Dillon, la techno de Daniel Avery et Ellen Allien, la pop dubstep de Mount Kimbie et Kode9, l'electro de Vitalic, la subversion délurée de Sexy Sushi, ou le dub de Channel One.

Bach electro

Certains projets sortiront singulièrement de l'ordinaire, à l'image du tandem formé par les pianistes Francesco Tristano et David Greilsammer, accompagnés par l'ensemble Geneva Camerata, pour un mix de Bach et d'électronique en ouverture du festival. Ou encore le concert pour quatre magnétophones de l'Open Reel Ensemble japonais.

Plus de 120 artistes au total se produiront dans divers lieux, avec comme épicerie le Palladium et l'Usine, et un pôle diurne consacré à la scène locale dans la cour du Bâtiment d'Art Contemporain. Le budget d'Electron se monte à 1,25 million de francs, dont 70% couverts par les recettes propres. La fréquentation moyenne des dernières éditions a tourné autour de 18 000 spectateurs. I

www.electronfestival.ch

TROIS QUESTIONS À...

Jérôme Soudan

Après le départ du coprogrammateur André Joye, il assume seul la ligne d'un festival devenu une référence européenne.

1. La programmation a été restructurée. Pourquoi?

André souhaitait se consacrer à son label, Argent Sale. Mais la raison est aussi financière car Electron s'était endetté en 2011, en louant la Patinoire des Vernets. L'édition 2013, équilibrée, nous a remis sur les rails. L'association Headfun salarie aujourd'hui quatre personnes et diversifie ses activités, notamment avec le récent concert de Miss Kittin au Zoo et le festival expérimental Présences Electroniques.

2. Electron sera désormais conventionné...

Oui, cela garantit une sécurité financière en plus de signifier la reconnaissance du travail mené depuis dix ans. Une structure comme la nôtre doit pouvoir garder les bons éléments, les gens formés, en leur offrant une perspective professionnelle.

3. Comment a évolué la musique électronique en dix ans?

Elle est partout, dans les annonces des trams, les pubs à la télévision, les jeux vidéo, à tel point qu'on ne s'en rend plus compte. C'est le «quotidien numérique». Electron pour sa part est issu d'une culture underground, au Zoo de l'Usine. Le festival a grandi mais son éthique reste non-commerciale, contrairement à beaucoup d'événements de ce type. On nous a proposé David Guetta ou même Clara Morgane (*ancienne star du porno, ndr*), mais nous préférons explorer les marges de la culture électronique et ce qu'elle a d'innovant, par exemple en lien avec la danse contemporaine. PROPOS RECUEILLIS PAR RMR

CINÉMA SUISSE

Alain Berset inaugure les 49^e Journées de Soleure

Le ministre de la culture Alain Berset a inauguré jeudi les 49^e Journées de Soleure, en compagnie de leur directrice Seraina Rohrer. En ouverture a été montré le film *Akte Grüninger*, sur le commandant de la police st-galloise qui a sauvé des centaines de réfugiés juifs fuyant le régime nazi.

Le drame du réalisateur zurichois Alain Gsponer est également nominé pour le Prix de Soleure, doté de 60 000 francs. Le prix le plus prestigieux du cinéma helvétique est décerné par un jury dans lequel siègent cette année le sociologue Jean Ziegler ou encore l'écrivain Lukas Bärfuss.

Selon Alain Berset, la polarisation entre l'ouverture au monde et la provincialité helvétique est dépassée. La création cinématographique suisse s'est «ouverte au monde». Le dialogue culturel à l'intérieur du pays est aussi devenu plus vivant, estime le conseiller fédéral. «Aujourd'hui, il va de soi que les créateurs de films travaillent par-dessus les frontières linguistiques».

M. Berset a aussi annoncé une nouveauté: la création d'un «Swiss Filmlocation Fund». Le but de ce fonds est de créer des incitations financières afin que la



Akte Grüninger fait œuvre de mémoire. DR

création de films suisses et les coproductions ne s'exportent pas de plus en plus à l'étranger. Il a promis de donner davantage d'informations à ce sujet d'ici l'été.

Le ministre de la culture a aussi rappelé que les négociations sont en cours avec l'Union européenne sur l'accord MEDIA, un programme d'encouragement du cinéma, auquel la Suisse souhaite pouvoir continuer de participer. Entre 2006 et 2012, celui-ci a contribué à la réalisation de

114 projets helvétiques de 36 sociétés de production des trois régions linguistiques.

«Il y a encore trop peu de films suisses présentés», a déclaré pour sa part Seraina Rohrer. Elle aurait notamment bien voulu voir un «thriller» sur l'affaire Hildebrand ou sur le vol de données bancaires qui ont ensuite été vendues en Allemagne, a-t-elle dit dans son discours d'ouverture. Sans des financements étrangers, il n'est plus possible de faire de grands films en Suisse, a-t-elle encore souligné. Il faut mieux utiliser les synergies dans le cinéma suisse qui devrait plus souvent transcrire dans la fiction cinématographique des thèmes importants.

Au total, environ 200 films suisses seront projetés au cours des Journées de Soleure qui durent jusqu'au 30 janvier. Parmi eux figurent 35 'Premières'. Le Prix de Soleure et le prix du public de 20 000 francs seront remis lors de la cérémonie de clôture. C'est également pendant le festival que seront annoncées les nominations pour le Prix du cinéma suisse. La «Nuit des nominations» aura lieu le 29 janvier. ATS

EN BREF

JAZZ, GENÈVE

Moncef Genoud la joue Sportive

Les concerts de l'Association genevoise des musiciens de jazz, l'AGMJ, fondée en 1978, ont depuis peu pris leurs quartiers au sous-sol de la Sportive, rue de Carouge (auparavant, ils se tenaient au Contretemps, rue des Savoises). Et cette nouvelle cave à jazz comme on n'en fait plus beaucoup affiche de belles couleurs: le programme des prochaines semaines comprend aussi bien un hommage à Chet Baker que des rythmes créoles ou manouches. Dans l'immédiat, ce soir, c'est un grand nom du piano jazz helvétique qui fait l'amitié à l'AGMJ de se produire à la Sportive: Moncef Genoud, qu'on ne présente plus, viendra accompagné du bassiste Gabriel Scotti (fils de son ancien professeur de piano Achille Scotti) et d'un jeune batteur prometteur, Valentin Liechti, avec Bénédicte Fontanet en ami et invité spécial au saxophone. RMR

Ce soir, 21h, La Sportive, Cave, 45 rue de Carouge. www.jazz-agmj.ch

FESTIVALS

Remaniements à Festi'neuch

Les organisateurs de Festi'neuch ont procédé à des remaniements au sein de l'équipe dirigeante. Christophe Valley, qui avait fondé le festival open air de musiques actuelles aux côtés d'Antonin Rousseau en l'an 2000, quitte la présidence du conseil de fondation. Il cède la place après plus de treize ans d'engagement. Il avait déjà quitté la direction opérationnelle en 2011. Cyril Villemin avait alors repris les rênes. Il a toutefois quitté ce poste l'été dernier pour raisons économiques, le déficit du festival ayant contraint à réduire le nombre de postes. A compter du 1^{er} janvier 2014, c'est le programmateur, Antonin Rousseau, qui assume la direction de Festi'neuch. Quant à la présidence du conseil de fondation, elle est assumée par intérim par Aurélie Planas, l'une des membres du conseil. ATS

PROJECTION-DÉBAT, CINÉLUX (GE)

Bas prix et salaires bradés

Les derniers mardis du mois au Cinélux, le ciné-club genevois MétroBoulotKino propose films et débats autour du travail. Prochain rendez-vous mardi 28 janvier sur le thème du salaire minimum, avec le documentaire *Nos Vies discount* (2012). Le cinéaste Frédéric Brunquell y fait le tour des commerces hard discount européens pour donner la parole à leurs employés. Enquête sur les dessous d'un business florissant qui promet – à n'importe quel prix? – le meilleur des mondes: celui de la consommation. MLR

Ma 28 janvier à 18h30 au Cinélux, 8 bd St-Georges, Genève, ☎022 329 45 02, www.cinelux.info

CHANSON

Mort de François Deguelt

Le chanteur français François Deguelt, qui avait créé la ballade «Le Ciel, le soleil et la mer», est décédé mercredi. Il était âgé de 81 ans, Auteur, compositeur et interprète né à Tarbes (sud-ouest) en 1932, il avait fait ses débuts à l'aube des années 1950 dans les cabarets de Montmartre à Paris, avant de se faire un nom et d'accompagner l'animateur Jean Nohain en tournée pour son émission «36 Chandelles». En 1965, il crée son plus grand succès, mélancolique ballade qui sera le tube de l'été. ATS



THÉÂTRE, GENÈVE

En attendant le vent...

Ils sont tous deux marins, voguent au gré du vent. L'Un (Jean-François Michelet, le ton détaché) questionne l'Autre (épatant Matteo Zimmermann, à corps perdu dans son rôle), à la manière d'*En attendant Godot*. A la dérive, ils finiront par jeter l'ancre sur une crique, laisser parler les silences, poussant toujours plus loin leurs questionnements existentiels. *Je suis le vent*, dernière création de Guillaume Béguin, n'est autre qu'une plongée dans un univers beckettien où la vie n'a plus vraiment d'importance. Une vie bonne à jeter par-dessus bord.

Entre les flots de blancheur lumineuse créée par la scénographe Sylvie Kleiber et les volutes de fumée hypnotiques, la pièce de Jon Fosse, vue à sa création à l'Arsenic de Lausanne, est à découvrir au Théâtre du Loup, à Genève. Une pièce comme un paysage, où l'existence s'abîme. On en savoure le déroulé syncopé et les envolées stratosphériques. Et l'on en sort chamboulé, en apnée. De haute volée. CDT/STEEVE IJUNCKER

Jusqu'au 2 février, Théâtre du Loup, 10 ch. de la Gravière, Genève, Rés: ☎ 022 301 31 00 www.theatreduloup.ch